

**BILAN DU CONTRAT LOCAL DE SANTE  
DU PAYS GRAYLOIS  
2017-2019**



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural



## Le mot du Président

Le Pays Graylois s'est engagé, depuis janvier 2017, dans un premier Contrat Local de Santé (CLS), pour une durée de 3 ans.

L'objectif principal était de participer à la construction des dynamiques territoriales de santé en agissant sur la réduction des inégalités en santé, le développement des comportements favorables à la santé, l'amélioration des parcours de santé, et la santé environnementale.

Véritable outil de proximité, il a permis au Pays Graylois de mettre en œuvre des actions du Programme Régional de Santé, en y associant les collectivités, les professionnels de santé, du social et du médico-social. De nouveaux moyens ont également pu être mobilisés, tout en créant du lien entre les partenaires, dans une logique de co-construction.

Le premier contrat étant désormais achevé, il est l'heure de dresser un bilan, et de mesurer l'impact des actions menées.

Celui-ci paraît au moment où les questions de la santé (accès aux soins, prévention/promotion, etc.) et de la santé-environnementale (qualité des eaux, nutrition/alimentation...) sont accentuées par le contexte de crise sanitaire que notre pays connaît depuis quelques mois, et concernent d'autant plus les populations dites vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes isolées, public précaire, etc.).

Ce bilan, associé à la dynamique engendrée depuis trois ans et aux nombreuses attentes des partenaires, servira de base de réflexions pour les élus du nouveau mandat 2020-2026, qui auront à se prononcer, dans les mois à venir, sur l'inscription du Pays Graylois dans une nouvelle période de contractualisation.

Un tel prolongement, permettrait ainsi d'affermir et de développer l'action du Pays Graylois dans le domaine de la santé, tout en renforçant son attractivité territoriale, pour le bien-être et la santé des habitants.

Frédéric HENNING

## Le mot de la Déléguée Départementale ARS BF de Haute-Saône

Signé en janvier 2017 pour une durée de trois ans, le 1<sup>er</sup> Contrat Local de Santé (CLS) du Pays Graylois a pris fin en décembre 2019. Au cours de ces 3 années, le CLS a permis de travailler autour de 4 axes stratégiques permettant de décliner le Projet Régional de Santé au plus près des besoins des populations du territoire ; ces axes consistent dans la réduction des inégalités en santé, l'amélioration des parcours de santé des patients et leur orientation, la limitation des risques sanitaires liés à l'environnement et l'adaptation des comportements favorables à la santé. Dans ce cadre, c'est une véritable stratégie territoriale en santé, qui s'est traduite par 34 fiches actions, qui ont été mises en œuvre grâce à une synergie des acteurs de la santé, du social, du médico-social et du sanitaire en lien sur le territoire avec les collectivités parties prenantes au contrat.

De cette nouvelle dynamique ont émané des actions innovantes sur le territoire en matière de santé telles que le déploiement de la e-santé, la labellisation de la 1<sup>ère</sup> Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire de Haute Saône à Champlitte, la signature du 1<sup>er</sup> contrat « 200 postes de médecins généralistes salariés » du département à Cap Futur (Dampierre sur Salon) ou encore la mise en place de diagnostics de faisabilité pour les exploitations agricoles proches de points de captages de l'eau et qui souhaitent se convertir à l'agriculture biologique.

Le CLS a donc permis une approche locale et transversale de la santé, ciblant les populations préalablement identifiées comme étant les plus vulnérables sur ce bassin de vie (les personnes âgées, les jeunes...) grâce à de nouveaux partenariats.

Des actions ont également été déployées afin de développer l'attractivité de ce territoire pour les professionnels de santé qui peuvent désormais bénéficier d'un accompagnement personnalisé mais aussi d'une meilleure coordination entre professionnels exerçant en ville ou à l'hôpital grâce à l'implication des acteurs locaux.

Il convient désormais de nous appuyer sur cette première expérience et les échanges que ces collaborations, nouvelles ou renforcées, ont permis de créer pour pérenniser nos actions, les renforcer, les adapter aux nouveaux besoins identifiés et continuer d'innover sur l'ensemble territoire du Pays Graylois.

Le contrat local de santé est un outil de proximité construit avec les collectivités, les acteurs de la santé dont les usagers qui permet d'adapter la politique régionale de santé sur les territoires.

Véronique TISSERAND

# LE CONTRAT LOCAL DE SANTE (CLS) DU PAYS GRAYLOIS

Le premier Contrat Local de Santé du Pays Graylois a été signé le 26 janvier 2017, pour trois ans, en présence des signataires et de nombreux partenaires désireux de s'impliquer dans la mise en œuvre d'une politique de santé adaptée aux spécificités du territoire.

Les signataires de ce document contractuel sont :

- l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté,
- le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Graylois,
- la Région Bourgogne Franche-Comté,
- le Conseil Départemental de Haute-Saône,
- la Préfecture de Haute-Saône,
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Haute-Saône,
- la Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Franche-Comté.



Cet outil de proximité a permis de développer sur le territoire, la mise en œuvre du Programme Régional de Santé (PRS), en y associant les collectivités ainsi que les partenaires de la santé, du social et du médico-social.

Afin d'animer et de coordonner cette démarche en partenariat avec l'ARS, le Pays Graylois a recruté une chargée de mission santé en juillet 2017.

Cette première contractualisation touchant à sa fin, le présent document dresse un bilan des actions menées sur le territoire, par axe et par fiche action.

## AXE 1 : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES EN SANTÉ

Favoriser le dépistage  
précoce des cancers

*2 fiches actions :*

- \* Renforcer la promotion des dépistages organisés des cancers du sein et colorectal,
- \* Former les professionnels de santé volontaires au repérage précoce des lésions cutanées et sensibiliser la population aux risques solaires.

Améliorer la santé des  
jeunes

*7 fiches actions :*

- \* Ouvrir la Maison de l'Adolescence à Gray,
- \* Installer le Pass'Santé Jeunes sur le Pays Graylois,
- \* Déployer des actions de prévention des addictions auprès des jeunes du Pays Graylois,
- \* Déployer le Parcours Santé (nutrition),
- \* Favoriser l'accès aux consultations avancées des jeunes bénéficiaires de la « Garantie Jeunes »,
- \* Faire intervenir le dispositif « Parole en tête »,
- \* Sensibiliser et informer les jeunes sur les questions liées à la vie affective et sexuelle.

Renforcer l'attractivité  
du territoire

*1 fiche action :*

- \* Favoriser l'installation de futurs professionnels de santé.

# AXE 1—FICHE ACTION 1 (1/2)

## Renforcer la promotion des dépistages organisés des cancers du sein (Octobre Rose) et colorectal (Mars bleu)

**Opérateurs** : Centre de coordination Bourgogne Franche-Comté (anciennement ADECA) / Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT) / Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) / ARS / Pays Graylois

### Enjeux de l'action

Renforcer l'information de la population et son accès aux dépistages, notamment dans les zones blanches identifiées.

### Descriptif de l'action

- ◆ Renforcer les partenariats locaux en les associant au COPIL 70,
- ◆ Former les professionnels de santé,
- ◆ Organiser sur le territoire des actions de promotion.

La coordination d'actions dans le cadre des dépistages organisés n'a débuté qu'en octobre 2017 (recrutement de la chargée de mission du Pays Graylois en juillet 2017.)

### Actions réalisées

#### Campagne 2018 :

- ◆ Des stands d'informations à Dampierre-sur-Salon (Cap Futur, EHPAD) et à Gray (Croix Rouge, Secours Populaire),
- ◆ Une intervention au Centre Hospitalier du Val de Saône (CHVS) à Gray,
- ◆ Une conférence d'un médecin dans les locaux de l'entreprise SILAC (Champlitte).

#### Campagne 2019 :

**Prévention du cancer colorectal**

La chasse aux polypes est ouverte !

**Jeu 18 avril 2019 A GRAY**  
De 14h à 17h  
1B Rue Moïse Lévy  
Salle des congrès

**Inscription gratuite** auprès du Pays Graylois 03 84 64 91 30

**Ateliers prévention santé autour du test immunologique**  
2 créneaux horaires au choix :  
- 14h30 à 15h30  
- 16h à 17h

Présence de la CPAM informations sur le DMP

**Stands de prévention multithématiques !**  
Vélo smoothies  
Cancer et alimentation

Entrée libre et ouverte à tous

Logos: ARS, CPAM, MGEN, Pays Graylois, etc.

Le 18 avril 2019, journée de sensibilisation sur la thématique « **prévention cancer colorectal, la chasse aux polypes est ouverte !** » avec des ateliers autour du test immunologique , des stands multi-

thématiques sur la prévention (dépistage/test immunologique, prévention des risques solaires, cancer et alimentation, « Sporticament », etc.), des animations (vélo smoothie, test d'activité physique, démonstrations sportives, ...) et la possibilité pour les participants d'ouvrir directement un Dossier Médical Partagé (DMP). De nombreux partenaires ont participé à la réussite de cette manifestation : l'ASEPT, la CPAM, le Centre de coordination Bourgogne Franche-Comté – Antenne Franche-Comté la Ville de Gray, la Mutualité Française, la Gymnastique Volontaire, la MSA, la MGEN, le CCAS de Gray,

**MARS BLEU :**  
≈ 150 personnes sensibilisées  
Campagnes 2018 et 2019

« 86% des répondants au questionnaire (suite aux ateliers du 18 avril), envisagent de parler du test à leur médecin traitant lors d'un prochain rendez-vous », (sur 25 personnes interrogées), évaluation d'impact des ateliers santé, ASEPT.

Les 14 et 15 mars 2019, des stands d'information étaient présents à la MSP de Champlitte, pour la patientèle.



## AXE 1—FICHE ACTION 1 (2/2)

Renforcer la promotion des dépistages organisés des cancers du sein (Octobre Rose) et colorectal (Mars Bleu)

**Opérateurs :** Centre de coordination Bourgogne Franche-Comté (anciennement ADECA) / Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT) / Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) / ARS / Pays Graylois

### ●●● Actions réalisées ●●●

#### Campagne 2017 :

- ◆ Stands de sensibilisation lors des séances de distribution alimentaire par la Croix Rouge et le Secours Populaire,
- ◆ Exposition et animation autour de « La guerre des tétons » au CHVS,
- ◆ Intervention auprès d'un groupe de femmes via l'Association Accompagnement Migration Intégration (AAMI70).

#### Campagne 2018 :

- ◆ Des expositions et des animations au sein des Maisons de Santé Pluriprofessionnelle (Gy, Pesmes, Champlitte), et de la structure Cap Futur,
- ◆ Une animation au sein du CHVS, et de certains EHPAD du Pays Graylois (Pesmes, Gray, Champlitte).

#### Campagne 2019 :

- ◆ Sensibilisation au sein de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Pesmes.



### Octobre Rose :

≈ 300 personnes sensibilisées

De 2017 à 2019

### ●●● Perspectives/suites ●●●

En 2020, le Pays Graylois continuera de mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention dans le cadre de Mars Bleu et d'Octobre Rose, en même temps que la construction et la proposition d'un nouveau CLS.

Une sensibilisation sur les 3 dépistages organisés, à destination des professionnels de santé, pourrait être envisagée dans le cadre d'une prochaine contractualisation.

De nouveaux partenariats avec les acteurs locaux seront à développer dans le prochain CLS.

# AXE 1—FICHE ACTION 2

Former les professionnels de santé volontaires au repérage précoce des lésions cutanées et sensibiliser la population aux risques solaires

Opérateurs :  
ASEPT,  
ARS, Pays Graylois

## Enjeux de l'action

- ◆ Remédier à la diminution du nombre de dermatologues sur les territoires,
- ◆ Permettre la montée en compétences des professionnels du 1<sup>er</sup> recours,
- ◆ Renforcer l'information de la population et de son accès aux dépistages.

## Descriptif de l'action

- ◆ Former des professionnels de santé volontaires au dépistage des cancers cutanés,
- ◆ Soutenir les cabinets volontaires dans l'organisation d'une journée de dépistage des cancers de la peau ,
- ◆ Donner de l'envergure à ce dépistage en y associant une animation « prévention des risques solaires » en faveur des enfants et des parents,
- ◆ Evaluer l'action de dépistage et de sensibilisation.

## Actions réalisées

### Formations organisées :

- ◆ 13 juin 2017 au CHVS (11 professionnels de santé formés) - Animée par l'ASEPT , le Dr VOLTZ et le Dr MORENO ,
- ◆ 20 mars 2018 à Pesmes (7 professionnels de santé formés) - Animée par le Dr VOLTZ,
- ◆ 26 septembre 2019 à Cap Futur( 15 professionnels de santé formés) - Animée par le Dr VOLTZ.

### Journées dédiées au dépistage (suite aux formations) :

- ◆ Dépistages gratuits au sein de la MSP de Champlitte avec des animations par l'ASEPT dans la salle d'attente : en 2017 : **11 dépistages, 25 personnes sensibilisées (dont 9 enfants)**, et en 2018 : **15 dépistages, 23 personnes sensibilisées (dont 9 enfants)**,
- ◆ Animation et sensibilisation, le 3 juin 2018, par une infirmière libérale formée et l'ASEPT, dans une école de Gray (niveau CM2 : **48 élèves sensibilisés**).
- ◆ Manifestation sur les risques solaires sur Gray, le 18 janvier 2019 :
  - ◇ Conférences (ASEPT/MG) : **140 collégiens/lycéens et 28 adultes**,
  - ◇ Ateliers (ASEPT/délégués MSA) : **89 enfants** (écoles primaires et IME),
  - ◇ Dépistages par 3 MG formés : **53 adultes (avec 50 personnes sensibilisées** dans la salle d'attente),
- ◆ Le 6 juin 2019, conférence au Lycée FERTET par un des médecins généralistes et l'ASEPT : **30 élèves (3 classes)**.



Le 18 janvier, ateliers auprès des scolaires animés par des délégués MSA bénévoles.

## Perspectives/suites

En 2020, une manifestation autour de la prévention solaire sera à prévoir avec Cap Futur et l'ASEPT.

Les formations interprofessionnelles ont été appréciées. Ce type d'action pourrait être renouvelé dans le cadre d'un prochain CLS.

# AXE 1—FICHE ACTION 3

## Ouverture de la Maison de l'Adolescence (MDA) de Haute-Saône—Site de Gray

**Opérateur :**  
Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté (AHBFC)

### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

Développer une offre d'accompagnement des 11-25 ans, au regard d'un déficit de l'offre en faveur de cette tranche d'âge.

### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

Ouvrir un lieu d'accueil et d'écoute, libre, anonyme, confidentiel et gratuit à Gray à destination des 11-25 ans, les parents et les professionnels. La MDA est un lieu de :

- ◆ Accueil, écoute, information,
- ◆ Evaluation des situations et d'orientations adaptées,
- ◆ Proposition de prise en charge médicale et psychologique,
- ◆ Accompagnement éducatif, social et juridique,
- ◆ Centre de ressources (accès aux droits, santé, addictions, santé mentale, sexualité...),
- ◆ Groupes de parole thématiques,
- ◆ Formation des professionnels,
- ◆ Toute autre action à construire avec l'ensemble des partenaires.

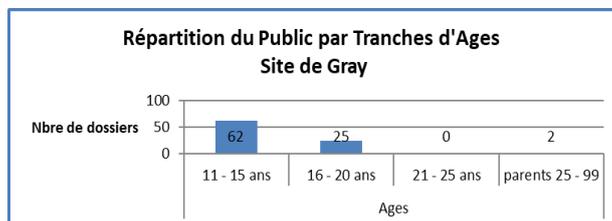


### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●



- ◆ La MDA a ouvert ses portes à Gray, en mars 2017,
- ◆ Accueil du public à Gray le lundi de 13 h à 18 h et le mercredi de 12h30 à 18h30,
- ◆ Développement de partenariats (Ville de Gray, Lycée Sainte-Marie, UDAF, Association Ados Gray, CHVS, AFSAME, Mission Locale, etc.). En 2018, la MDA a développé 27 partenariats au niveau départemental,
- ◆ Nombre de dossiers suivis sur le site de Gray :

**2017 (depuis mars) : 53 dossiers,**  
**2018 : 86 dossiers**  
**2019 : 77 dossiers**



#### MDA de Gray, 10 rue des Casernes

- ◆ Différentes réunions de promotion de ce lieu ont été mises en place avec le Pays Graylois afin de présenter les accompagnements et les actions de la MDA (6 novembre 2017 avec le PASS SANTE JEUNES, et le 12 octobre 2017, pendant une formation « Parole en tête »),
- ◆ Participation de la MDA à différentes manifestations organisées par le Pays Graylois dans le cadre du Contrat Local de Santé (session d'accueil 2017, Educ'tour 2019, Pass 'Santé Jeunes, etc.).

### ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

- ◆ Développement de projets provenant d'un partenariat PG/MDA, afin de valoriser la structure et de s'appuyer sur ses compétences.

# AXE 1—FICHE ACTION 4 (1/2)

## Opérateurs :

Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS), ARS, Pays Graylois

## Installer le « Pass'Santé » Jeunes sur le Pays Graylois

### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

- ◆ Fédérer les acteurs locaux concernés par la santé des jeunes de 8 à 18 ans autour du « Pass'Santé Jeunes »,
- ◆ Accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours de santé à travers l'utilisation de l'outil « Pass'Santé Jeunes » et avec l'appui d'un réseau d'acteurs.

### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

Cette démarche s'articule autour de 3 axes :

- ◆ Un site internet à destination des jeunes et de leur entourage ([www.pass-santejeunes-bourgogne.org](http://www.pass-santejeunes-bourgogne.org)) avec des contenus fiables et probants sur des thématiques de santé,
- ◆ Un site internet à destination des professionnels concernés par la santé des jeunes, pour les accompagner dans la création et l'animation d'actions de prévention et d'éducation pour la santé ([www.pass-santepro.org](http://www.pass-santepro.org)),
- ◆ Une démarche territoriale qui s'appuie sur les acteurs locaux professionnels des domaines de la santé, de l'enseignement, du sport, des loisirs ainsi que de l'entourage proche des jeunes (familles).

La démarche « Pass'Santé Jeunes » s'organise de la manière suivante :

- ◆ Identification des acteurs : recueil du soutien et appui politique du territoire, organisation de l'équipe projet et réalisation d'un état des lieux de la santé des jeunes auprès des acteurs locaux et des jeunes,
- ◆ Organisation d'un comité territorial de pilotage regroupant des acteurs locaux,
- ◆ Présentation de la démarche aux professionnels concernés par la santé des jeunes et organisation d'une formation/sensibilisation aux stratégies d'intervention efficaces en promotion de la santé des jeunes,
- ◆ Construction d'un plan d'actions/communication avec les partenaires mobilisés et/ou avec les jeunes du territoire.

### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

Différentes instances/ réunions pour promouvoir le dispositif :

- ◆ Comité technique (à l'échelle départementale), le 24/11/2016 — 20 professionnels présents ,
- ◆ Comité territorial : le 20 mars 2017 (24 personnes à l'échelle du Pays Graylois et des Vosges Saônoises ) et le 9 février 2018 (26 personnes sur le Pays Graylois),
- ◆ « Les après-midi du Pass'Santé Jeunes », le 28 mai 2019 au Pays Graylois sur la thématique « Internet, moi et les autres » - 14 professionnels présents.

Présentation du Pass Santé Jeunes :

- ◆ Réunion d'information auprès des partenaires locaux, le 6 novembre 2017 (en même temps que la présentation des actions de la MDA) - 16 personnes présentes,
- ◆ Auprès des professionnels de l'Institut Médico Educatif Professionnel (IMP) de Membrey - 15 professionnels formés,
- ◆ Auprès des jeunes du Centre Médico Social de Gray (par une intervention de l'ANPAA).



# AXE 1—FICHE ACTION 4 (2/2)

## Installer le « Pass'Santé » Jeunes sur le Pays Graylois



### Journée départementale Pass'Santé Jeunes :

- ◆ Le 14 novembre 2017, sur le « Pass'Santé Jeunes » et les compétences psychosociales - 49 personnes présentes,
- ◆ Le 8 novembre 2018, sur le « Pass'Santé Jeunes » (présenté par des jeunes) et sur le thème de la parentalité - 16 jeunes et 37 professionnels présents,
- ◆ Le 9 avril 2019, « Café pédagogique » sur la présentation d'outils Pass Santé Jeunes (jeu de société, guide) - 18 personnes présentes,
- ◆ Le 14 novembre 2019, sur le « Pass'Santé Jeunes » et le sommeil - 18 professionnels et 21 jeunes présents

### Actions développées sur le Pays Graylois par les partenaires :

- ◆ En 2017 : Présentation du Pass'Santé Jeunes auprès des élèves (400 élèves) par l'infirmière scolaire du Collège de Pesmes. 31 interventions d'une heure effectuées,
- ◆ En 2018 : organisation de 4 journées à partir de l'outil, auprès des élèves du Lycée Sainte Marie de Gray, avec un accompagnement de la MDA. L'objectif était d'accompagner les projets des élèves sur des thématiques comme l'homophobie, les addictions, le cyber harcèlement,
- ◆ En 2019 : promotion du Pass Santé Jeunes lors de l'action « Parcours du cœur » au Collège Romé de l'Isle à Gray,
- ◆ Le 26 novembre 2019 : promotion du dispositif dans le cadre du colloque adolescence et addictions organisé par ANPAA / MDA (environ 50 jeunes sensibilisés)

### Outils de communication développés :

- ◆ Goodies (écocup, règles, stylos, sacs, etc.),
- ◆ Affiches, flyers, livrets,
- ◆ Adaptation des sites sur les smartphones,
- ◆ Jeu de société.



## ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

- ◆ Développer de nouveaux partenariats afin de mener des actions dans le cadre du Pass'Santé Jeunes et de continuer à promouvoir le dispositif,
- ◆ Trouver de nouvelles approches pour former les professionnels tout en étant en adéquation avec leurs attentes (café débat, nouvelles thématiques, etc.).

En 2020 des actions sont envisagées avec la Mission Locale du bassin Graylois et le lycée Sainte Marie de Gray.

## AXE 1—FICHE ACTION 5 (1/2)

### Déployer des actions de prévention des addictions auprès des jeunes du Pays Graylois

**Opérateurs :** ANPAA/CSAPA, Pays Graylois (sur certaines actions)

**Partenaires :**

IREPS, acteurs du territoire œuvrant en faveur des jeunes, REPIT 70

#### ● ● ● Enjeux de l'action ○ ○ ○

Sensibiliser les jeunes à la problématique des conduites addictives, et développer leurs compétences psychosociales, par un ensemble d'actions menées sur différents lieux avec l'implication d'acteurs de terrain.

#### ● ● ● Descriptif de l'action ○ ○ ○

- ◆ Développer les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC),
- ◆ Participer au fonctionnement de la Maison de l'Adolescence de Gray : mise à disposition d'un temps de travail d'un travailleur social dédié pour les permanences d'accueil et participation à des actions collectives (groupes de parole...),
- ◆ Former les professionnels du territoire en contact avec les jeunes : organiser une session de formation annuelle (2 jours + 1 journée bilan) par exemple pour les adultes-relais du quartier prioritaire, animateurs de jeunes, maison des associations, Cap Gray, Mission Locale, associations sportives,
- ◆ Rédiger et diffuser une charte de bonne conduite auprès des associations en lien avec les jeunes, engageant les signataires à réaliser une fois par an une action de prévention en faveur des jeunes,
- ◆ Mener des actions de prévention lors du festival Rolling Saône.

#### ● ● ● Actions réalisées ○ ○ ○

##### Lien MDA/ANPAA sur le Graylois :

- ◆ En 2018, l'ANPAA a mis en place un temps de travail d'un travailleur social dédié à la MDA. Ce dernier participe aux réunions de synthèse pluridisciplinaires, propose des consultations jeunes consommateurs.
- ◆ En 2018, les Consultations Jeunes Consommateurs ont été mis en place, 14 jeunes suivis. En 2019, 37 jeunes suivis.



Le lien entre l'ANPAA et la MDA permet la création d'actions conjointes : une soirée conférence /débat grand public et un colloque d'une journée sur la thématique « Adolescence et dépendance, quelle conjonction ? » (27 et 28 novembre 2019).

##### Formation des professionnels en contact avec les jeunes :

Le 15 mars 2018, le Réseau de Professionnels Intervenant en Toxicomanie (REPIT 70), l'ANPAA, la MDA et le Pays Graylois ont organisé une formation à destination des professionnels travaillant avec les jeunes. L'objectif était d'améliorer la prévention, le repérage et l'accompagnement des jeunes consommateurs de substances psychoactives. Cette formation a été suivie par 16 professionnels (seuil maximum atteint) représentant des structures diverses (Espace Famille, CAP Gray, collèges et lycées, centre médicosocial, etc.).

Le 12 décembre 2019, une réunion d'information « Espaces publics et conduites addictives : les Maires peuvent agir » à été proposée aux élus du Pays Graylois. 9 d'entre eux ont participé à cette réunion.

## AXE 1—FICHE ACTION 5 (2/2)

### Déployer des actions de prévention des addictions auprès des jeunes du Pays Graylois

**Opérateurs :** ANPAA/CSAPA, Pays Graylois (sur certaines actions)

**Partenaires :**

IREPS, acteurs du territoire œuvrant en faveur des jeunes, REPIT 70

#### La charte de bonne conduite :

En 2018, cette charte a été créée en partenariat avec l'IREPS, l'ANPAA et d'autres partenaires départementaux.

Le Pays Graylois a relayé sur l'intérêt de cette charte auprès des associations sportives.

#### Actions de prévention lors du festival Rolling Saône :

Année	2017	2018	2019	
Nombre de passages sur stand	1 168	2 046	2 285	
Matériel distribué	Bouchons d'oreilles	9 843	7 889	6 681
	Préservatifs masculin	536	696	466
	Gel	114	131	79
	Préservatifs féminin	53	57	71
	Kit sniff	7	7	5
	Embouts éthylotest électronique	47	165	223
	Flyers	87	107	148
	Bonbonnes d'eau 20L	4	3	5

#### ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

- ◆ La mise en place d'un Conseil Local de Prévention accompagnant une ou deux structures (Cf/ FA 25 – Zéro Tabac au CHVS) sur des thématiques telles que l'alcool, le tabac, etc.,
- ◆ Le développement des actions de prévention avec l'ANPAA auprès de différents publics (accompagnants, jeunes, publics fragiles, etc.), et différents lieux,
- ◆ La poursuite de la promotion de la charte de bonnes conduites pour les associations sportives du territoire du Pays Graylois.
- ◆ La proposition de formations /échanges de pratiques auprès des acteurs du territoires (professionnels de santé, du social et du médico social) - Lien avec le Groupement Addiction Franche-Comté et l'ANPAA.

# AXE 1—FICHE ACTION 6

**Opérateurs :**  
Centre Hospitalier du Val de Saône (CHVS)  
RePPOP-FC

## Déployer le Parcours Santé

### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

La PMI, l'ARS, et les collègues du territoire font une constatation commune : les enfants du territoire sont fortement touchés par le surpoids et l'obésité. En 2014, sur les secteurs de Champlitte, Gray et Gy, le taux de prévalence des enfants en classe de 6ème présentant une surcharge pondérale était supérieur à 25% à celui de Dampierre-sur-Salon (entre 20 et 25%). Pour comparaison, la moyenne régionale et nationale était de 18%.

Sur le collège du Quartier Prioritaire de Gray, en 2013-2014, 26,17% des enfants de sixième étaient en surpoids et 6,54% en obésité, contre respectivement 14,12% et 3,53% en 2011-2012. Ce projet répond donc à un problème de santé publique.

### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

Le Parcours-Santé est un dispositif d'accompagnement médical et paramédical pluridisciplinaire des enfants identifiés en surpoids et en obésité, sous la forme de bilans puis d'ateliers nutrition animés par les professionnels du Centre Hospitalier de Gray et le REPPOP. Il se caractérise par :

- **6 journées par an consacrées aux bilans multidisciplinaires** Ces ateliers rassemblent des groupes homogènes de 4-5 enfants/patients selon les besoins en éducation thérapeutique des enfants et des parents. Ils sont accueillis de 9h à 17h dans les locaux de l'hôpital de jour, avec la prise du repas en commun.
- **Ateliers collectifs nutrition santé** : en fonction des besoins, des ateliers de 2h tous les 2 mois hors temps scolaire, en groupes de 4-6 enfants et/ou parents sont proposés par un diététicien du CHVS. Parallèlement les enfants peuvent participer à l'atelier d'activité physique adaptée Pass'sport Forme.



### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

	2017	2018	2019
Nbre d'enfants	18	25	17
Nbre de parents	19	25	17
Suivis proposés	4 suivis diététiques, 8 suivis psychologues, 7 suivis Pass'sport et 2 suivis à la fois diététique +psychologue.	9 suivis diététique, 11 suivis psychologue et 19 Pass'sport	9 suivis diététique, 11 suivis psychologue, 19 suivis à la fois diététique +psychologue et 10 Pass'sport

L'animatrice proposant le Pass'sport forme vient présenter cette action au CHVS lors du Parcours Santé.

### ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

Ce dispositif est essentiel sur le territoire du Pays Graylois au vu du taux important d'obésité et de surpoids infantile.

Un prochain CLS pourrait être relais de communication (en lien avec le Pass'Sport Forme) sans l'intégrer comme une action du CLS, dans la mesure où ce dispositif fonctionne en autonomie grâce à l'Hôpital et au RePPop.

## AXE 1—FICHE ACTION 7

### Favoriser l'accès aux consultations prévention des jeunes bénéficiaires de la « Garantie Jeunes »

#### Opérateurs :

Mission Locale du bassin Graylois

Centre d'Examen de Santé de Vesoul

#### ● ● ● Enjeux de l'action ○ ○ ○

La Mission Locale du bassin graylois propose, aux jeunes de 16 à 25 ans, en situation de précarité envers l'emploi et la formation, de pouvoir intégrer le dispositif « Garantie Jeune ». Ce dernier consiste en un accompagnement professionnel et social des jeunes en vue de leur intégration professionnelle.

Il a de plus été constaté que les jeunes ont tendance à délaisser leur santé et qu'ils rencontrent souvent des difficultés pour y accéder, faute de mobilité notamment.

Dans ce cadre, la Mission Locale propose, entre autres, à ces jeunes, de les informer sur leurs droits, de les conseiller et de les aider dans leurs démarches (sécurité sociale, mutuelle, Couverture Maladie Universelle, inscription à Pôle Emploi, impôts, CAF, etc.), et de les accompagner dans leurs démarches de santé.

L'offre d'accompagnement et de transport de ces jeunes auprès du Centre d'Examen de Santé est un enjeu déterminant dans leur intégration ou dans leur retour à l'emploi.



#### ● ● ● Descriptif de l'action ○ ○ ○

Organiser 2 fois par trimestre des consultations prévention au CES pour une petite dizaine de jeunes suivis par la Mission locale. Assurer le suivi des jeunes lorsque des problématiques ont été repérées.

#### ● ● ● Actions réalisées ○ ○ ○

**2017**  
**7 transports**  
**82 consultations réalisées**

**2018**  
**7 transports**  
**91 consultations réalisées**

**2019**  
**7 transports**  
**80 consultations réalisées**

Le 30 novembre 2017, une présentation du Centre d'Examen de Santé (CES) et des dispositifs d'accès aux droits (CMUc, ACS, ASS) a été organisée pour les partenaires du social et du médico-social ainsi que pour les élus du Pays Graylois. Lors de cet échange, l'accompagnement et le transport des jeunes vers le CES a été présenté par la Directrice de la Mission Locale.

#### ● ● ● Perspectives/suites ○ ○ ○

Il est important pour un territoire comme le Pays Graylois, où les problématiques de mobilité sont très présentes, de continuer à mettre en place cette action auprès d'un public vulnérable et souvent éloigné du système de santé.

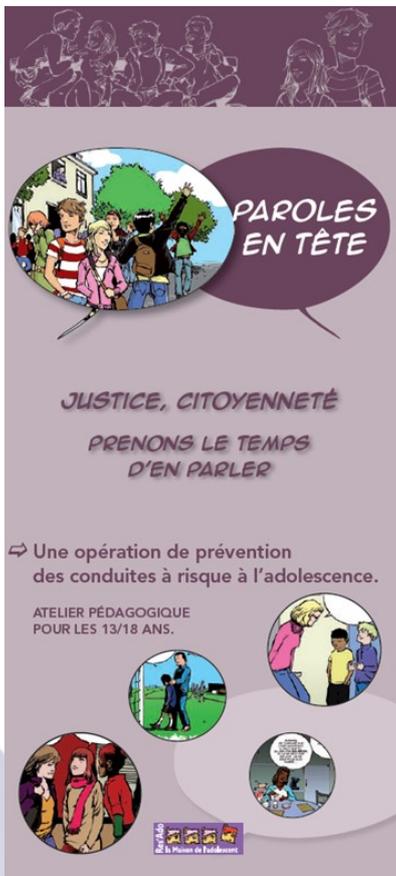
Cette action pourrait être envisagée avec d'autres partenaires ou proposer une délocalisation ponctuelle du CES à Gray (volonté des partenaires lors de la réunion du 13 novembre 2017).

# AXE 1—FICHE ACTION 8

Opérateur :

Centre d'Information pour le  
Droit des Femmes et des Fa-  
milles - CIDFF 70

Faire intervenir le dispositif « Parole en tête » dans les établissements scolaires, MFR et IME



## ● ● ● Enjeux de l'action ○ ○ ○

Il s'agit de mener une action de prévention des conduites à risque à l'adolescence, en créant des temps et des espaces de paroles, dans les lieux de vie des jeunes.

Cela se caractérise par une rencontre des adolescents hors du dispositif scolaire classique, en élargissant l'action dans les maisons de quartier si possible. Cette action créée par la Maison des Adolescents de Besançon a pour but de :

- ◆ Mobiliser les jeunes autour de leur santé,
- ◆ Susciter leur intérêt sur les questions liées à la citoyenneté,
- ◆ Favoriser le dialogue parents/enfants,
- ◆ Renforcer le partenariat entre les différents acteurs.

## ● ● ● Descriptif de l'action ○ ○ ○

« PAROLES EN TÊTE » est une action de prévention en direction des jeunes. Il s'agit de créer un temps d'échange le plus attractif possible avec les adolescents (13/18 ans), dans un environnement favorisant le débat sur les questions de santé (prévention sanitaire) et de citoyenneté (prévention délinquance). Cette exposition s'installe dans un collège ou dans une structure d'animation pour une quinzaine de jours et elle y crée l'événement par l'organisation de débats.

Lors de ces derniers, des professionnels des réseaux de la santé et de la citoyenneté échan-  
gent avec les jeunes, par groupe de 15 à 20, sur les questions qui les préoccupent.

## ● ● ● Actions réalisées ○ ○ ○

### 2017

Collège Delaunay (Gray) : 8 interven-  
tions auprès des classes de 3ème

Collège J. Prévost (Pesmes) : 8 inter-  
ventions auprès des classes de 3ème

### 2018

Collège R. Gueux (Gy) : 4 interventions  
auprès des classes de 4ème

Lycée H. Fertet (Gray) : 8 interventions,  
tous niveaux

Collège Romé-de-l'Isle (Gray) : 8 interven-  
tions auprès de classes de 4ème

Lycée Cournot (Gray) : 9 interventions  
auprès des classes de 2nde

### 2019

Collège Delaunay (Gray) : 7 interventions  
auprès des classes de 3ème

Collège J. Prévost (Pesmes) : 6 interven-  
tions auprès des classes de 3ème

Collège Romé-de-l'Isle (Gray) : 8 interven-  
tions auprès de classes de 4ème

Lycée H. Fertet (Gray) : 9 interventions,  
tous niveaux

## ● ● ● Perspectives/suites ○ ○ ○

Ce dispositif fonctionnant maintenant de manière autonome, il pourrait être envisagé de retirer cette action d'un prochain CLS, mais de proposer de suivre son développement auprès des structures scolaires du territoire.

## AXE 1—FICHE ACTION 9

Sensibiliser et informer les jeunes sur les questions liées à la vie affective et sexuelle dans le cadre du Programme interinstitutionnel d'éducation à la sexualité à l'attention des jeunes en Franche-Comté

Opérateur :

Centre d'Information pour le  
Droit des Femmes et des  
Familles - CIDFF 70

### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●



la Vie  
affective et sexuelle  
des Jeunes en Franche-Comté

L'adolescence constitue une période critique pour la santé, notamment dans la construction des attitudes vis-à-vis de la vie affective et sexuelle. Ces constructions sont fortement différenciées selon le milieu social et elles déterminent les conditions favorables ou défavorables à la santé, notamment les conduites à risques sexuelles.

Il est donc nécessaire de permettre aux jeunes, notamment les plus fragilisés, d'avoir accès aux connaissances qui les aideront à adopter des comportements favorables à leur santé.

### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

Promouvoir des comportements favorables à la santé par l'aménagement d'actions d'éducation ciblées autour des thématiques phares (contraception, IST, sida, IVG...) en faveur des plus jeunes, réunis en groupes (en milieu scolaire, en Maisons Familiales et Rurales, en Instituts Médico-Educatifs) : organisation d'ateliers (séances de 2 à 3h) visant la promotion et l'éducation à la vie sexuelle et affective et la prévention des comportements à risques.

Formation des professionnels en contact avec les jeunes.

### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

#### 2017

Collège Delaunay (Gray) : 8 interventions auprès des classes de 3ème

Collège J. Prévost (Pesmes) 8 interventions auprès des classes de 3ème

#### 2018

Collège R. Gueux (Gy) : 4 interventions auprès de classes de 4ème

Lycée H. Fertet (Gray) : 8 interventions, tous niveaux

Collège Romé-de-l'Isle (Gray) : 8 interventions auprès de classes de 4ème

Lycée Cournot (Gray) : 9 interventions auprès des classes de 2nde

#### 2019

Collège G. Ramon (Dampierre-sur-Salon), : 3 interventions auprès de classes de 4ème

Collège Delaunay (Gray) : 7 interventions auprès des classes de 4ème

Collège Romé-de-l'Isle (Gray) : 5 interventions auprès de classes de 4ème

### ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

Ce dispositif fonctionnant maintenant de manière autonome, il serait à envisager de retirer cette action d'un prochain CLS, mais de proposer de suivre son développement auprès des structures scolaires du territoire.

# AXE 1—FICHE ACTION 10 (1/3)

## Favoriser l'installation de futurs professionnels de santé

### Opérateurs :

ARS, Pays Graylois

Collectivités du territoire

### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

Le renouvellement des professionnels de santé, à moyen terme, doit s'envisager le plus tôt possible, dans le cadre d'un dispositif global impliquant l'ensemble des acteurs de terrain.

### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

- ◆ Elus : participation à des actions de promotion du territoire dans les centres de formation (Besançon et Dijon). Exemple : participation en binôme avec un médecin aux forums annuels des étudiants,
- ◆ Médecins : formation Maître de Stage Universitaire (MSU), participation à la promotion du territoire en binôme avec les élus,
- ◆ ARS : accompagnement aux projets d'exercice coordonné, aides à l'installation, lien avec le CRGE, bourse régionale à l'emploi,
- ◆ Pays Graylois : promotion du territoire, accompagnement des dispositifs et de projets structurants pour le territoire, etc.

### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

#### Prospection auprès des professionnels de santé

- ◆ Séminaire des internes – GH70 : 2 fois/an : présentation des projets de santé du territoire (MSP, exercices coordonnés, salarisation de médecins généralistes, etc.), promotion de l'exercice coordonné et présentation des dispositifs d'accompagnement et d'aides à l'installation des médecins,
- ◆ Diffusion des offres/participation au « Salon de l'émigration d'Utrecht » aux Pays-Bas (via le stand de la région BFC) et via le site internet du Pays Graylois (2018 et 2019),
- ◆ Octobre 2018 : organisation d'une session d'accueil interpays, pour les porteurs de projets (suite au Salon d'Utrecht en février 2018),
- ◆ Création de documents de communication interpays,
- ◆ Organisation d'Educ'tour interpays :
  - Le 29 janvier 2019, avec le Pays Vesoul-Val de Saône : 92 étudiants et 64 acteurs du territoire présents,
  - Le 27 janvier 2020, avec les Pays des Vosges Saônoises et Vesoul-Val de Saône : 96 étudiants et 66 acteurs du territoire présents,
- ◆ Présentation individuelle auprès de professionnels ou futurs professionnels de santé, des accompagnements à l'installation personnelle et professionnelle ainsi que des offres sur le territoire ( 16 contacts via rencontres et médecins du territoire),



Educ'tour janvier 2019

# AXE 1—FICHE ACTION 10 (2/3)

## Favoriser l'installation de futurs professionnels de santé

**Opérateurs :**

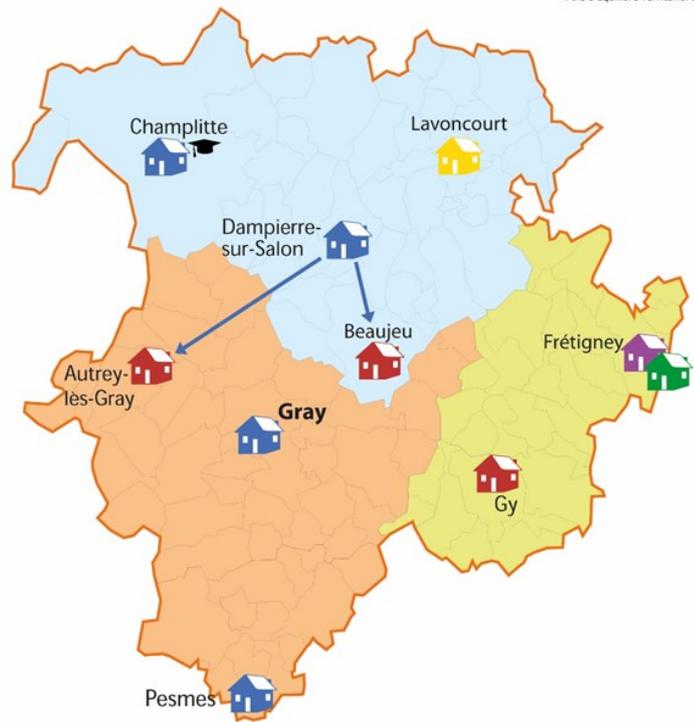
ARS, Pays Graylois

Collectivités du territoire

### Projets et installations sur le Pays Graylois :

- ◆ MSP et Centre de santé médical polyvalent à Dampierre-sur-Salon,
- ◆ Développement d'antennes médicales via l'association Cap Futur en faveur des communes de Beaujeu-St-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur et d'Autrey-les-Gray (0.5 ETP par commune),
- ◆ Equipe de soins primaires Lavoncourt,
- ◆ Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire (MSPU) de Champlitte. Ce qui permet d'accorder plus de place à l'enseignement (formation des internes) et programme de recherche en soins primaires (lutte contre ATBrésistance) au sein de la MSP.
- ◆ MSP Marnay (impact sur la population du Pays Graylois)
- ◆ Promotion de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel à Pesmes,
- ◆ Accompagnement à l'installation/ mise en relation de professionnels de santé (Cabinet Gy, CHVS)

Carte de l'exercice coordonné, regroupé et des projets en Haute-Saone



Le 06 juin 2020, signature officialisant la MSPU de Champlitte

### Diagnostics :

- ◆ sur l'accueil des stagiaires (réflexion portée sur les conditions d'accueil et la formation des étudiants) => recensement des Maîtres de Stages Universitaires (12 médecins généraliste sur 47)
- ◆ des professionnels de santé sur le secteur Pesmes/Valay (en complément des diagnostics réalisés par l'ARS en 2016 sur les secteurs de Gray/Gy et Dampierre-sur-Salon/Champlitte)

### Légende

	Communauté de communes Val de Gray		MSP et CDS en fonctionnement
	Communauté de communes des Monts-de-Gy		Projet de santé en cours
	Communauté de communes des Quatre Rivières		Projet de santé validé
	Professionnel de santé détaché		Exercice regroupé
			MSP Universitaire
			Prospectives de projet

Janvier 2019  
Source : ARS BFC - DD70



Le 6 juin 2020, signature du 1er contrat « 200 postes de médecins généralistes salariés » à Cap Futur

# AXE 1—FICHE ACTION 10 (3/3)

## Favoriser l'installation de futurs professionnels de santé

Opérateurs :

ARS, Pays Graylois

Collectivités du territoire

### Perspectives/suites

- ◆ Terminer le livret d'accueil pour les nouveaux arrivants où seront référencés les différents services, structures, et atouts présents sur le Pays Graylois.
- ◆ Continuer l'accompagnement personnels et professionnels des nouveaux professionnels de santé rencontrés,
- ◆ Poursuivre les rencontres individuelles auprès des internes des Maitres de Stage Universitaires (présentation des projets du territoire, des accompagnements possibles, ...)
- ◆ Développer et/ou poursuivre des actions en faveur de la promotion du territoire du Pays Graylois via :

- L'organisation d'une session d'accueil interpays aux personnes rencontrées lors du Salon d'UTRECHT (où la Région Bourgogne-Franche-Comté représente les Pays de son territoire),
- La mise en place d'un nouvel Educ'tour. Une réflexion à mener sur l'efficience de mener ce projet à l'échelle du Pays Graylois (tous les 3 ans) ou de garder la dynamique interpays.
- La proposition d'une soirée/journée des internes à l'échelle de la Haute-Saône (en partenariat avec le GH70, l'ARS, les URPS,...)
- La réflexion sur des actions de promotion du territoire à destination des kinésithérapeutes et les orthophonistes, intervention dans les centres de formation.

- ◆ Innover et développer des actions ayant des impacts sur la démographie médicale et sur la promotion générale du territoire du Pays Graylois.



2 fiches actions :

- Déployer le Parcours d'Accompagnement Sportif (PASS)
- Conduire une étude d'évaluation du PASS



Améliorer le parcours éducatif de santé par un projet sportif personnalisé

1 fiche action :

Former les professionnels de santé, du social et du médico-social au repérage et à l'accompagnement des personnes concernées par une ou des addiction(s)



Améliorer la prise en charge des patients souffrant d'addiction

1 fiche action :

Mettre à disposition des médecins généralistes le « Petit guide pratique destiné à faciliter l'accès aux soins des personnes handicapées



Favoriser l'accès aux soins des personnes handicapées

## Axe 2 : Améliorer les parcours de santé des patients et leur orientation

Améliorer le lien Ville-Hôpital



4 fiches actions :

- Organiser une fois par an une réunion d'échanges interprofessionnels entre le CHVS et les professionnels de santé libéraux
- Développer la E-Santé
- Sécuriser les sorties d'hospitalisation
- Améliorer le niveau de recours à l'hospitalisation à domicile (HAD) des patients

Améliorer les prises en charge de la santé mentale



1 fiche action :

Mettre en place un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) sur Gray

Améliorer les prises en charges globales du parcours de soins et de vie de la personne âgée



4 fiches actions :

- Déployer le Parcours Santé des Personnes Agées
- Mise en place par le CIPATS d'un dispositif de repérage des fragilités et améliorer les conditions de sorties d'hospitalisation
- Mise en place par la Clinique Brugnon Agache d'un parcours de sortie d'hospitalisation qui favorise le repérage de la fragilité sociale du patient et qui renforce la coordination avec les services à domicile
- Mise à disposition des médecins libéraux de l'appartement d'évaluation des capacités par la Clinique Brugnon Agache

## AXE 2—FICHES ACTIONS 11 ET 12

### Déployer le Parcours d'Accompagnement Sportif pour la Santé (PASS) sur le Pays Graylois

Opérateurs :

Réseau Sport Santé Bourgogne Franche-Comté

RéPPOP - DDCSPP - ARS - Pays Graylois

#### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

Tous les experts le confirment, l'activité physique est un élément déterminant en matière de santé, mais aussi pour la qualité de vie et le bien-être psychologique. Elle fait désormais partie intégrante du traitement de nombreuses maladies.

Cependant il existe peu de partenariats entre les différents acteurs pour mettre en place des programmes locaux de santé publique en matière de sport-santé. Actuellement, encore peu de structures sont identifiées comme établissement «sport-santé» pour accueillir des personnes atteintes de maladies chroniques, de facteurs de risques ou en situation de perte d'autonomie, afin qu'elles puissent reprendre, à leur rythme, une activité physique bénéfique pour leur santé.

L'objectif est de rendre l'activité physique accessible à ces patients, quel que soit leur état de santé et leur situation financière.

#### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●



Mettre en place une organisation coordonnée permettant la mise en place d'un PASS pour les patients inactifs atteints d'une pathologie chronique (obésité : Indice de Masse Corporelle supérieur à 30, diabète type 1 et 2, maladie cardiovasculaire stabilisée et cancers) ou présentant des facteurs de risque, ou une AITT supérieure à 20 %, pouvant être en situation de précarité, de handicap ou de perte d'autonomie et pouvant initier leur PASS dans le secteur scolaire, du travail, des soins, du médico-social, du social ou de la prévention.

Cette prise en charge repose sur l'accompagnement dans la pratique d'une activité physique et sportive régulière, adaptée, sécurisante et progressive des patients inclus. Un travail de coordination et de lien avec les professionnels « éducateurs médico-sportifs » ou « Enseignants en Activité Physique Adaptée - Santé » est assuré par le réseau sport-santé.

Le PASS est structuré selon le mode d'organisation des parcours de soins (PPS) : diagnostic - mise en route des mesures hygiéno-diététiques - suivi. Il est coordonné ou supervisé par le médecin traitant, avec l'aide de l'Enseignant en Activité Physique Adaptée-Santé.

Une évaluation du PASS sur le Pays Graylois sera à développer

#### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

5 réunions de présentation du dispositif afin de faire correspondre l'offre et la demande sur le territoire pour les structures pouvant offrir cette présentation et pour les médecins généralistes, 17 créneaux proposés sur 4 communes du Pays Graylois : Bucey-lès-Gy, Champlitte, Gray et Velesmes-Echevanne

Activités variées : gym douce, marche nordique, gym mémoire, pilate, yoga...

2018/2019: 3 personnes entrant dans le dispositif

2019/2020 : 8 personnes entrant dans le dispositif

#### ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

- ◆ Conforter le dispositif (encore embryonnaire) et le développer sur le territoire, via une communication ciblée (professionnels de santé, associations, etc.). La communication auprès de professionnels de santé pour qu'ils soient « prescripteurs » est essentielle pour le développement de cette action,
- ◆ Proposer un créneau sport santé sur la commune de Gy, en conventionnant éventuellement avec le cabinet de kinésithérapie,
- ◆ Mettre en place une évaluation du dispositif quand ce dernier aura pris plus d'ampleur, éventuellement à la fin d'un second CLS.

## AXE 2—FICHE ACTION 13

Former les professionnels de santé, du social et du médico-social exerçant sur le Pays Graylois au repérage et à l'accompagnement des personnes concernées pour une/des addictions

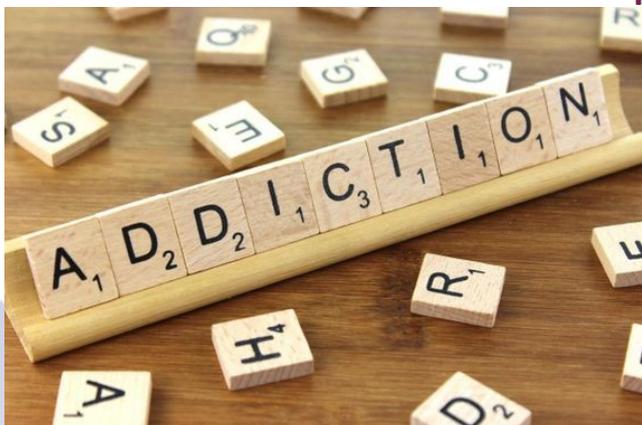
### Opérateurs :

GFAC – FEMASAC (maintenant FEMASCO) – acteurs du territoire œuvrant dans la prévention des addictions

### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

- ◆ Permettre une meilleure connaissance par les professionnels de santé, du social et du médico-social des acteurs intervenants dans le domaine de la prévention des addictions sur le territoire,
- ◆ Relayer l'action du CSAPA sur le bassin Graylois,
- ◆ Mettre à disposition des professionnels visés, des outils et moyens afin d'améliorer l'accompagnement des personnes concernées par les addictions.

### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●



Des temps de formations de 2h seront proposées aux professionnels visés, selon des modalités définies en concertation avec l'ANPAA.

Diverses thématiques pourront être abordées afin de leur répondre : médicaments de substitution aux opiacés, nouvelles thérapeutiques en alcoologie, repérage précoce et intervention brève en alcoologie, adolescents et consommation de substances psychoactives, tabac : de la réduction des risques au sevrage, addictions et souffrance de l'entourage ...

### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

Cette action n'a pas pu être réalisée avec les MSP comme prévu initialement avec la FEMASCO (ancienne FEMASAC).

Néanmoins, pour apporter une source de connaissance dans ce domaine aux acteurs du social et du médico social, le Pays Graylois, en partenariat avec l'ANPAA, Repit70 et la MDA, a proposé une formation (cf/ fiche action 5).

### ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

Prévoir et organiser, en partenariat avec la FEMASCO et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du secteur de Gray, des actions de formation et de sensibilisation, à destination des professionnels de santé.

Proposer une nouvelle formation à destination des professionnels du social et du médico-social (plus de demandes que de places disponibles lors de la première journée de formation (cf/fiche action 5).

## AXE 2—FICHE ACTION 14

**Mettre à disposition des médecins généralistes du Pays Graylois le « Petit guide pratique destiné à faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap »**

**Opérateurs :**

ARS

Association du Réseau de Santé de Proximité et d'Appui (ARESPA)

Pays Graylois

### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

Les travaux du CERH (Comité d'Entente Régional des associations de personnes en situation de Handicap), conduits depuis 2012, ont permis d'identifier les principaux obstacles d'accès aux soins des personnes handicapées. Parmi ceux-ci des difficultés liées à l'image du handicap, au manque de formation des professionnels, aux problèmes d'accessibilité des lieux, du matériel, des informations...

Un groupe de travail interprofessionnel coordonné par l'ARS s'est constitué en 2014 pour produire un guide pratique couvrant les 5 catégories de handicap, sur 3 domaines : accessibilité matérielle, formation et outils «protocole de prise de RDV» et «fiche de liaison».

### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

Formaliser un plan de communication du guide auprès des médecins généralistes du Pays Graylois.

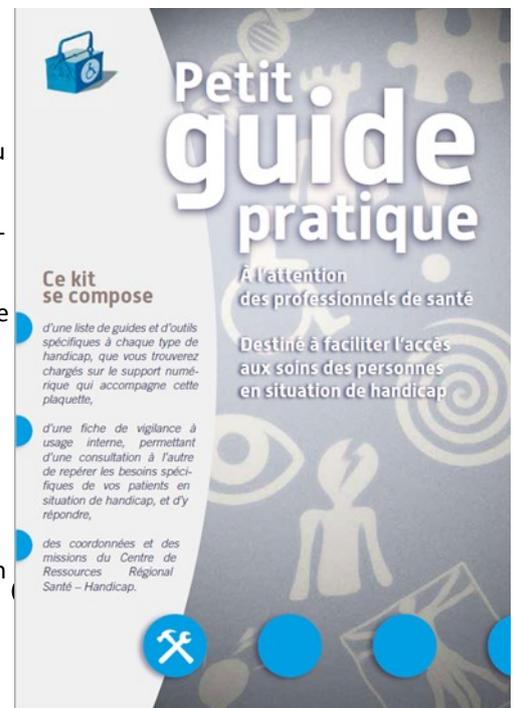
Distribuer le guide à la faveur de rencontres professionnelles et/ou interprofessionnelles, individuelles ou collectives.

Communiquer auprès des médecins généralistes sur l'opportunité de solliciter l'Arespa en matière de parcours de personnes malades en situation de handicap.

### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

Les guides ont été distribués en 2017 aux médecins généralistes du territoire lors de leur réunion mensuelle.

Le Pays Graylois travaille en partenariat avec l'ARESPA lors de son Educt'our interpays annuel.



### ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

Mieux faire connaître l'ARESPA en développant avec cette structure des actions de sensibilisation sur le territoire du Pays Graylois.

## AXE 2—FICHE ACTION 15

Opérateur :

CHVS

### Organiser une fois par an une réunion d'échanges interprofessionnels entre le CHVS et les professionnels de santé libéraux du Pays Graylois

#### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

Les diagnostics de l'offre de santé réalisés sur le Pays Graylois ont mis en évidence le besoin d'améliorer les connaissances réciproques CHVS/ professionnels de santé libéraux, au bénéfice des patients.

#### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

Au travers d'une réunion dans l'année, réunissant l'hôpital et les professionnels de santé libéraux, ces derniers échangent sur leur connaissance mutuelle des acteurs, les contraintes de chacun ainsi que les projets stratégiques structurants le territoire.

Ces réunions visent donc à une meilleure articulation entre les professionnels de ville et l'établissement de santé public, en matière de prise en charge des patients (notamment en homogénéisant les pratiques), d'équité d'accès aux soins et de plus grande continuité des soins.

Cela se traduit par :

- ◆ le développement de réseaux de santé / parcours santé de la personne âgée pour le maintien à domicile, la prévention des hospitalisations, le retour à domicile,
- ◆ la mise en place d'un système d'information partagé,
- ◆ une meilleure communication des données-patients au moment de l'entrée à l'hôpital (accueil téléphonique réservé aux médecins libéraux) et à la sortie (information du devenir du patient au médecin de ville, fiche de sortie faxée au médecin traitant, messagerie sécurisée....),
- ◆ l'ouverture de consultations avancées sur site ou par télémédecine en lien avec les infirmiers libéraux,
- ◆ le regroupement de médecins pour faire face aux problèmes démographiques et favoriser l'accueil de jeunes médecins.



#### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

Deux réunions organisées : le 11 avril 2017 et le 9 octobre 2018,

Des lettres d'informations sont envoyées , par l'hôpital, aux professionnels de santé libéraux et à ceux du CHVS (mars 2016, septembre 2016, juillet 2017).

### Perspectives/suites

Il pourrait être intéressant de travailler avec la CPTS du territoire, afin que le CLS puisse appuyer, voire être force de propositions, sur les thématiques prioritaires des praticiens.

Dans ce cadre, le CLS pourrait gérer l'organisation des réunions et/ou formations à des professionnels de santé et en mettant l'accent sur le lien « ville-hôpital » (donc favorisant l'interconnaissance des professionnels et des dispositifs, soins, etc.) et le lien avec les partenaires du contrat.

## AXE 2—FICHE ACTION 16

Opérateur :  
GCS E-santé

### Développer la E-santé sur le Pays Graylois

#### ● ● ● Enjeux de l'action ○ ○ ○

Les enjeux du développement de la E-Santé sont de :

- ◆ Bénéficier de ressources médicales absentes sur le territoire,
- ◆ Apporter des réponses à des besoins spécifiques du territoire,
- ◆ Réduire les inégalités territoriales en santé en termes d'offre de soins,
- ◆ Renforcer l'attractivité de l'exercice sur l'ensemble du territoire,
- ◆ Renforcer des synergies locales et faire émerger des communautés de professionnels (ou équipe de soins primaires),
- ◆ Faire intégrer un volet e-santé dans les projets de santé des regroupements existants.

#### ● ● ● Descriptif de l'action ○ ○ ○

Sur le Pays Graylois, la volonté est de conforter les projets existants, de prendre en compte les besoins exprimés sur le territoire ainsi que de développer de nouveaux projets à partir des ressources disponibles au sein du GCS (catalogue E Santé).



#### ● ● ● Actions réalisées ○ ○ ○

##### Les services de téléconsultation et/ou téléexpertise mises en places :

- ◆ la prise en charge au CHVS de Gray des urgences neurologiques par télé médecine, 24h/24, 7j/7, avec un médecin neurologue du Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Besançon,
- ◆ la permanence des soins en radiologie au CHVS,
- ◆ le dépistage itinérant de la rétinopathie chez le patient diabétique,
- ◆ le suivi des plaies du pied du patient diabétique au CHVS par le CHRU,
- ◆ le suivi des plaies chroniques à destination des résidents de l'EHPAD Hôtel Dieu de Gray, en lien avec le CHRU,
- ◆ la téléconsultation psychiatrique entre les résidents de l'EHPAD Cournot-Changey de Gray et l'Association hospitalière de Bourgogne Franche-Comté (AHBFC),
- ◆ la dermatologie par le Dr Merle, médecin au GH 70, à destination des résidents de l'EHPAD Le Verger, à Gy.

##### Suite aux appels à projets de 2017 et 2018, projets de télé médecine sur le territoire du Pays Graylois :

- ◆ 3 MSP : Dampierre-sur-Salon (Groupe médical Pasteur), Champlitte, (Les 3 Provinces), Cabinet Gray (Galien)
- ◆ EHPAD : Alfred Domier (Dampierre-sur-Salon), Cournot-Changey (Gray) et GH70 (Gy, Gray, Champlitte, Pesmes, ).
- ◆ Centre de soins CAP FUTUR à Dampierre-sur-Salon,
- ◆ Equipe de soin primaire de Lavoncourt,
- ◆ Clinique médicale Brugnon Agache à Beaujeu-St-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur.

#### ● ● ● Perspectives/suites ○ ○ ○

Valoriser et développer la E-Santé sur le territoire du Pays Graylois.

# AXE 2—FICHE ACTION 17

Opérateur :

CHVS

## Sécuriser les sorties d'hospitalisation

### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

Permettre un retour d'hospitalisation sécurisé pour la personne âgée en :

- ◆ Organisant mieux le parcours de santé et de soins des personnes âgées en risque de rupture, préservant leur bien-être et leur autonomie sur le bassin graylois,
- ◆ Favorisant le maintien à domicile des sujets âgés, dans un environnement adapté, et reposant sur des solutions innovantes,
- ◆ Evitant les ruptures de prise en charge, spécialement lors de problèmes aigus de santé et de risque d'hospitalisation,
- ◆ Organisant au domicile et sur le territoire de proximité, la prise en charge dans ses composantes "santé", "médico-sociale" et "sociale", en favorisant une meilleure coordination de tous les acteurs professionnels et de l'entourage (famille et voisins).

### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

Pérenniser l'expérimentation développée au CHVS depuis 2013 : « parcours santé de la personne âgée ». Ce dispositif permet d'améliorer la qualité de prise en charge des personnes âgées en préparant l'entrée et la sortie d'hospitalisation en :

- ◆ Formalisant la coordination entre les professionnels de santé autour du pivot constitué par le médecin traitant,
- ◆ Favorisant les entrées directes en médecine au CHVS dans certains cas préalablement identifiés,
- ◆ Optimisant l'organisation du maintien ou le retour à domicile,
- ◆ Communiquant sur l'offre de santé et de services auprès des professionnels de santé et des usagers.

### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

Mise en place d'une équipe gériatrique mobile par le CHVS pour les personnes de 75 ans et plus.

En 2017 : 144 évaluations gériatriques réalisées en inter-hospitalier, 2 évaluations gériatriques dans les établissements médico-sociaux, 333 au domicile des patients et 198 patients en file active

**Ce programme était expérimental, le CHVS l'a remplacé par l'équipe mobile de gériatrie à partir du 1er juillet 2017 (cf/ Fiche action 20).**

## AXE 2—FICHE ACTION 18

Opérateur :

Hospitalisation à domicile  
mutualiste Franche-Comté

### Améliorer le niveau de recours à l'hospitalisation à domicile (HAD) des patients du Pays Graylois

#### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

- ◆ Favoriser le maintien à domicile, éviter les ré-hospitalisations, réduire la durée moyenne de séjour dans les établissements sanitaires,
- ◆ Améliorer la relation et le lien avec les infirmières libérales et améliorer les prises en charge des patients en HAD.

#### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

- ◆ Optimiser le plan de communication de la plaquette existante,
- ◆ Organiser des rencontres territoriales avec les professionnels de santé des secteurs sanitaires, ambulatoires et médico-sociaux,
- ◆ Faire distribuer au public hospitalier, par le médecin coordonnateur et l'IDEC, un calendrier comportant les coordonnées de l'HAD et ses missions, afin d'induire un réflexe d'appel simplifié et plus systématique.
- ◆ Associer aux formations des salariés de l'HAD, les infirmiers libéraux et salariés des établissements médico-sociaux (« pansements », « systèmes de pick line », « pompes alimentaires »...). Leur donner accès aux protocoles des soins à réaliser en collaboration avec l'HAD.



#### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

Cette action n'a pas pu se mettre en place sur le territoire du Pays Graylois, aucun financement n'ayant été déployé.

## AXE 2—FICHE ACTION 19

Opérateurs :

Ville de Gray - ARS – Pays Graylois  
- AHBFC

### Mettre en place un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) à Gray

#### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

Un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) est un lieu de concertation et de coordination entre les services de psychiatrie publics, les élus locaux du territoire concerné, les usagers et les aidants. Il requiert donc une volonté politique locale de promouvoir la santé mentale. En effet, le CLSM a pour objectif de définir des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale de la population.

Différents acteurs peuvent être mobilisés, selon les territoires et les volontés locales, comme les services de l'Etat (ARS, DDCS, Préfecture, Education Nationale), les professionnels et associations de santé (médecins généralistes, psychiatrie privée, hôpitaux du territoire, infirmiers libéraux et scolaires, réseaux de santé, etc.), les services municipaux (CCAS, ASV, maisons de quartier, etc.), les acteurs sociaux et médico sociaux (Services d'Accompagnement à la Vie Sociale, EST, EHPAD, CAARUD, ANPAA, Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogique, associations, bailleurs sociaux, maison des adolescents, CHR, Foyers de Jeunes Travailleurs, etc.), les acteurs culturels et de loisirs (associations, clubs sportifs, médiathèques, etc.), les forces de l'ordre (polices municipale et nationale), la justice, les sapeurs-pompiers...

#### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

Dans un premier temps, les acteurs locaux de la psychiatrie public seront réunis afin de faire un état des lieux, identifier les besoins et l'utilité de créer un CLSM.

Dans un second temps, le projet sera présenté aux élus locaux, ainsi qu'aux partenaires du territoire.

Enfin, un dernier temps consistera à organiser des réunions de concertation puis à identifier un plan d'action stratégique adapté au territoire. Le comité de pilotage définira ainsi les missions du CLSM et adaptera les politiques nationales au territoire. Il arrêtera les priorités, en tenant compte des orientations de l'assemblée plénière et des données d'observation complémentaires, et proposera la création de groupes de travail.

#### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

Le 25 octobre 2017, une réunion départementale de présentation du CLSM a été proposée à l'ensemble des élus du territoire. Le Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS) a présenté les CLSM. 37 personnes étaient présentes. L'objectif de cette rencontre était de :

- ◆ Sensibiliser aux problématiques de la santé mentale,
- ◆ Entendre les difficultés des élus locaux,
- ◆ Envisager des pistes d'actions potentielles et opérationnelles permettant la mise en place de CLSM sur les territoires.

En 2019, un projet d'expérimentation avec la Plateforme de Santé Mentale de l'AHBFC a été mis en place pour une durée de 6 mois sur les Communautés de communes de Lure et de Jussey. L'organisation proposée était la suivante :



#### ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

Si l'expérimentation se voit concluante, le projet avec la plateforme de Santé Mentale de l'AHBFC pourrait être étendu à l'ensemble du département de la Haute-Saône. Cette plateforme sera gérée par l'AHBFC, Elle ne donnera donc pas lieu à une fiche action dans le nouveau CLS.

## AXE 2—FICHE ACTION 20

### Déployer le Parcours Santé Personnes Agées sur le Pays Graylois

Opérateurs :

ARS

CHVS

#### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

- ◆ Améliorer la qualité de vie des personnes âgées, notamment celles en perte d'autonomie,
- ◆ Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en adaptant leur environnement, grâce à l'appui de solutions innovantes,
- ◆ Eviter les ruptures de prise en charge, en limitant le recours à l'hospitalisation ou en anticipant les modalités de retour au domicile,
- ◆ Organiser autour du patient une coordination territoriale de proximité impliquant l'ensemble des acteurs (sanitaire, médico-social, social) et l'entourage proche.

#### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

- ◆ Mettre en place sur le territoire une Plateforme Territoriale d'Appui (PTA), qui constituera le point d'entrée unique des professionnels de santé, des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux,
- ◆ Constituer une équipe mobile d'évaluation pluridisciplinaire, rattachée au CHVS (voir composition ci-dessous), qui pourra intervenir auprès des patients hospitalisés, au sein des établissements médico-sociaux, et au domicile sur demande du médecin traitant.

#### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

- ◆ Le 1er juillet 2017 : constitution et démarrage de la mission de l'équipe mobile de gériatrie par le CHVS,
- ◆ Composition de l'équipe mobile de gériatrie : 0,5 ETP médecin gériatrie, 0,1 ETP psychologue, 0,2 ETP secrétaire, 1 ETP infirmière, 0,3 ETP assistante sociale, 0,2 ETP ergothérapeute, 0,1 ETP diététicienne.
- ◆ Nombre de personnes évaluées :
  - 2017 : 198 personnes en file directe
  - 2018 : 195 personnes en file directe
  - 2019 : 163 personnes en file directe

#### ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

Développer la communication sur l'équipe de gériatrie auprès des acteurs du social, médicosocial et médical, afin d'éviter l'engorgement des urgences. Le Parcours Santé Personne Agée, étant maintenant un dispositif proposé à l'Hôpital, il est envisagé d'enlever ce dernier des actions CLS. Néanmoins, le lien pourra être fait entre cette action et d'autres actions envisagées auprès du public personnes âgées isolée.

## AXE 2—FICHE ACTION 21

Opérateur :

Coordination Inter-Professionnelle des Acteurs Territoriaux de Santé (CIPATS)

### Mise en place par le CIPATS d'un dispositif de repérage des fragilités et améliorer les conditions de sorties d'hospitalisation

#### ● ● ● Enjeux de l'action ○ ○ ○

Agir en amont des sorties d'hospitalisation, calibrer les retours à domicile, et favoriser les conditions du maintien à domicile, de manière personnalisée et coordonnée.

#### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

- ◆ Elaborer une fiche navette, dite « CIPATS », de repérage des fragilités,
- ◆ Elaborer une fiche « ergonomie » pour l'adaptation du domicile,
- ◆ Mettre en place une coordination nutritionnelle,
- ◆ Rédiger des protocoles thérapeutiques pour permettre des délégations de tâches,
- ◆ Mettre à disposition des pharmaciens un « blister » à usage unique pour sécuriser la distribution des médicaments.

#### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

En 2017, ce projet a été intégré dans le projet de santé de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Dampierre-sur-Salon.

Une convention de partenariat avec la Clinique Brugnon-Agache a été signée, dans le cadre d'une prise en charge de patients âgés polypathologiques.

Il y a eu :

- ◆ Une dizaine de fiches CIPATS rédigés,
- ◆ 5 protocoles thérapeutiques mis en place.

#### ● ● ● Perspectives/suites ○ ○ ○

Dynamique lancée et action désormais pérenne car intégrée dans le projet de santé de la MSP de Dampierre-sur-Salon.

## AXE 2—FICHE ACTION 22

### Opérateurs:

Clinique médicale Brugnon  
Agache

**Mettre en place un processus de sortie d'hospitalisation qui favorise le repérage de la fragilité sociale du patient, et qui renforce la coordination avec les services à domicile**

### ● ● ● Enjeux de l'action ○ ○ ○

Optimiser le retour à domicile pour réduire le risque de ré-hospitalisation .

### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

- ◆ Repérer le risque de ré-hospitalisation,
- ◆ Elaborer un plan personnalisé de soins,
- ◆ Evaluer médicalement et socialement (score EPICES) les patients,
- ◆ Optimiser le(s) traitement(s),
- ◆ Mener des actions d'éducation thérapeutique du patient et de son entourage.

### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

- ◆ 2 conventions signées : MSP de Dampierre-sur-Salon et MSP Bernard Forestier à Noidans-le-Ferroux,
- ◆ En 2018, une réunion d'information a été organisée entre la Clinique Brugnon Agache et le Centre de soins de Dampierre-sur-Salon. Cette dernière avait comme objectif d'optimiser l'information entre les deux structures : le retour à domicile et l'hospitalisation des usagers (partenariat qui s'est poursuivi en 2019)
- ◆ Nombre de bénéficiaires :

Type d'évaluation	Professionnel	Année	Nombre de patients évalués en hospitalisation complète	Nombre de patients évalués en hospitalisation de jour
Évaluation de la situation sociale, professionnelle	Assistant de service social	2017	221	11
Évaluation de la situation sociale, professionnelle	Assistant de service social	2018	260	27

### ● ● ● Perspectives/suites ○ ○ ○

Cette action doit continuer à se développer :

- ◆ par la signature de nouveaux partenariats avec, par exemple, la maison de santé de Gray et de Gy ou encore avec l'association SOLiHA,
- ◆ par la mise en œuvre de nouveaux outils de détection.

Toutefois, étant conduite en autonomie par la Clinique Brugnon Agache, cette action pourrait être poursuivie en dehors d'un futur CLS.

## AXE 2—FICHE ACTION 23 (1/2)

Opérateur :

Clinique médicale  
Brugnon Agache

### Mettre à disposition des médecins libéraux, l'appartement d'évaluation des capacités de la clinique médicale Brugnon-Agache

#### ● ● ● Enjeux de l'action ○ ○ ○

- ◆ Répondre au souhait de 9 français sur 10 de rester à leur domicile, même si leur état se dégradait sous l'effet de l'âge, en évaluant l'adaptation nécessaire à ce maintien,
- ◆ Adapter leur domicile permet : d'éviter des décès dus à un accident domestique (en particulier les chutes à domicile), de répondre au confort vital des personnes âgées et d'optimiser les dépenses de santé en favorisant des adaptations à un coût moindre que celui d'une maison de retraite ou d'une hospitalisation due à une chute.
- ◆ Optimiser l'usage de ce nouvel outil de la CMBA en l'ouvrant à la ville, voire aux EHPAD du territoire, pour éviter – ou au moins retarder – des institutionnalisations, voire des ré-hospitalisations.

#### ● ● ● Descriptif de l'action ○ ○ ○

- ◆ Mettre en situation un(e) patient(e) dans un appartement, reproduction d'une habitation, où toutes les dimensions de la perte d'autonomie ont été pensées et compensées par un panel d'équipements, qui permettent de conserver la sûreté, la sécurité et le confort de l'habitant et de l'habitat.
- ◆ Evaluer en situation les personnes âgées susceptibles de présenter :
  - ◆ des diminutions de leur activité domestique et sociale, imposant un accompagnement et des aides sociales,
  - ◆ une diminution des activités corporelles et mentales à l'origine de soins de base ou nursing
  - ◆ une polypathologie nécessitant des soins de santé ou des soins médico-techniques
  - ◆ une affection évolutive sans handicap, une affection évolutive et un handicap, ou être handicapés sans pathologie évolutive.
- ◆ Décrire les problèmes synthétiquement à partir d'un référentiel et déterminer les compensations, les aides (matérielles, humaines) et les services à mettre en place.

 **La Maison  
des Capacités**  
Un plateau technique innovant



#### ● ● ● Actions réalisées ○ ○ ○

- ◆ Inauguration de l'appartement d'évaluation des capacités, le 19 octobre 2017,
- ◆ En 2017 : le service hospitalisation de jour a accueilli 32 patients adressés par les médecins du bassin graylois, 9 patients adressés par la MSP de Dampierre-sur-Salon et 3 par la MSP de Noidans-le-Ferroux. La prise en charge de ces personnes n'a pas nécessité l'utilisation de l'appartement d'évaluation des capacités.
- ◆ En 2018, le service hospitalisation de jour a accueilli 30 patients adressés par les médecins du bassin graylois, 7 patients par la MSP de Dampierre-sur-Salon, et 1 patient par la MSP de Noidans-le-Ferroux. Deux de ces patients ont pu bénéficier de l'appartement d'évaluation des capacités.

## AXE 2—FICHE ACTION 23 (2/2)

### Mettre à disposition des médecins libéraux l'appartement d'évaluation des capacités de la clinique médicale Brugnon Agache

Opérateur :

Clinique médicale Brugnon  
Agache

- ◆ Evolution 2017-2019 du nombre de bénéficiaires de l'appartement des capacités :
  - ◆ 2017 : 0 patients sur 32,
  - ◆ 2018 : 2 patients sur 30.
- ◆ Recrutement d'un ergothérapeute supplémentaire en décembre 2018 pour consolider l'équipe de rééducation, notamment pour l'optimisation de l'utilisation de l'appartement d'évaluation des capacités

### ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

La clinique Brugnon Agache a pour objectifs :

- ◆ Le renforcement des partenariats, cités dans la fiche action 22,
- ◆ La réalisation d'un audit ciblant le parcours du patient de l'admission à la sortie de l'appartement d'évaluation (1<sup>er</sup> trimestre 2019),
- ◆ Le développement d'actions de communication :
  - ◆ Envoi aux médecins libéraux du Pays Graylois, d'une plaquette de présentation du plateau d'évaluation de la « maison des capacités »
  - ◆ Organisation d'une présentation du dispositif auprès des membres de la Fédération des Maisons de Santé et de l'Exercice Coordinné (FeMaSCo).

Comme la clinique médicale Brugnon Agache travaille en autonomie avec les professionnels de santé du territoire, ces perspectives peuvent être développées en dehors d'un CLS.

Dans le cadre d'un nouveau CLS, d'autres actions pourraient être proposées, en partenariat avec la clinique Brugnon Agache, comme le développement du sport santé, l'accueil de professionnels de santé, etc.

### AXE 3 : FAVORISER LES COMPORTEMENTS FAVORABLES A LA SANTE

Sensibiliser la population à l'importance du mode de vie sur la prévention des cancers

Prévenir et prendre en charge le surpoids

Développer les bonnes pratiques d'hygiène de vie

*3 fiches actions :*

- Mettre à disposition de la population les outils interactifs :  
«3 minutes pour faire le point»  
et «vosconseilsdepistage.e-cancer.fr » de l'Institut National du Cancer (INCA)
- Zéro Tabac au CHVS
- Défis « cocktails sans alcool »

*2 fiches actions :*

- Déployer le dispositif « Pass'Sport Forme » sur le Pays Graylois
- Promouvoir l'adhésion des collectivités et des entreprises à la charte du Programme National Nutrition Santé (PNNS)

*2 fiches actions :*

- Organiser des sessions de prévention d'hygiène bucco-dentaire des enfants à partir de 6 ans dans le dispositif MTDents
- Faire intervenir le dispositif « l'Age des Pourquoi » en centre aéré

## AXE 3—FICHE ACTION 24

Opérateur :

Centre de coordination dépistage des cancers Bourgogne Franche-Comté (anciennement ADECA)

Mettre à disposition de la population les outils interactifs « 3 minutes pour faire le point » et « vosconseilsdepistage.e-cancer.fr » de l'Institut National du Cancer (INCa)

### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

Permettre à chacun de connaître les facteurs de risque auxquels il est exposé à travers son mode de vie et dispenser des conseils adaptés pour faire évoluer son comportement (afin d'éviter certains cancers).

### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●



Page d'accueil : <http://vosconseilsdepistage.e-cancer.fr/iframe/iframe.html>

Mettre à disposition de la population les outils « 3 minutes pour faire le point » et « vosconseilsdepistage.e-cancer.fr »,

Faire réaliser les tests, puis échanger sur les résultats obtenus,

Délivrer un message de sensibilisation et des clés pour permettre à l'utilisateur d'agir sur les points d'amélioration détectés par le test.

### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

Ces outils ont été utilisés à plusieurs reprises lors d'actions de sensibilisation aux différentes campagnes de dépistages.

### ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

Cette fiche action n'aura plus lieu d'être dans une prochaine contractualisation, le Pays pourra intégrer ces outils dans une action plus globale sur la prévention/promotion des dépistages organisés.

# AXE 3—FICHE ACTION 25

Opérateur :

CHVS

## Zéro tabac au CHVS

### ● ● ● Enjeux de l'action ○ ○ ○

Devenir un Hôpital sans Tabac au 31 mai 2017 sur la totalité de sa propriété pour aider les fumeurs à arrêter, et redonner à l'établissement public de santé son but premier, celui d'être un lieu de soins et de santé.

### ● ● ● Descriptif de l'action ○ ○ ○

- ◆ Expérimentation sur 1 an d'enceinte sans tabac et d'autorisation par la direction de vapotage pour les professionnels et patients sous certaines conditions, à l'intérieur du bâtiment.
- ◆ Mise à disposition du personnel de l'ANPAA, 1 jour/mois pour animer le stand d'information installé dans le hall, afin de sensibiliser les professionnels, les patients, les usagers aux bienfaits de l'arrêt du tabac et les informer sur la démarche de l'établissement.
- ◆ Prise en charge financière par l'établissement des substituts nicotiques et solutions d'accompagnement à l'arrêt du tabac pour les patients et les professionnels.

### ● ● ● Actions réalisées ○ ○ ○

#### Calendrier mis en place :

- ◆ Avril-mai 2016 : communication sur le projet en interne et en externe , constitution des groupes de travail.
- ◆ du 31 mai 2016 au 31 mai 2017 : expérimentation « enceinte sans tabac et autorisation du vapotage ».
- ◆ En 2016, le dernier jeudi de chaque mois, organisation d'une journée sans tabac avec un stand d'information.
- ◆ 31 mai 2017 : manifestation à l'Hôpital lors de la Journée mondiale sans Tabac, environ 100 personnes présentes (partenaires, PS, entreprises, etc.)

#### Nombre de fumeurs au début de l'expérimentation / à la fin :

- ◆ 31 mai 2016 : 75 fumeurs sur 304 personnes ,
- ◆ 15 juin 2017 : 45 fumeurs sur 304 personnes,

#### Questionnaires de satisfaction :

- ◆ Questionnaire « Journée sans tabac » (30/06/2016) « Votre avis nous intéresse » à remettre dans les boîtes à idées installées dans chaque service : 20 questionnaires renseignés, dont 6 positifs
- ◆ Questionnaire anonyme (28/07/2016) sur le vécu de la 1ere journée sans tabac : 35 questionnaires renseignés dont 15 fumeurs, 18 non fumeurs et 2 vapoteurs. Sur les 15 fumeurs, 8 ont trouvé l'action positive, 5 l'ont trouvée positive et facile car elles n'ont pas l'habitude de fumer sur leur lieu de travail et 2 ont eu recours au vapotage. Sur les 7 qui ont trouvé l'expérience négative, 5 n'ont pas utilisé de substitut et 2 demandent l'arrêt de la journée. Les fumeurs qui ont trouvé cette journée positive disent que cette dernière leur permet de prendre conscience de leur dépendance, et de diminuer le nombre de cigarettes voire d'arrêter complètement. Sur les 18 non-fumeurs, 14 ont trouvé l'action positive et 3 « négative » à cause d'un affichage trop agressif.

Suivi des consommations de substituts mis à disposition des professionnels, entre mai 2016 et avril 2017 :

- ◆ Nombre de Nicopatchs utilisés : 488 en 2016, 269 en 2017
- ◆ Nombre de gommes nicotiques utilisées : 1424 en 2016, 758 en 2017

### ● ● ● Perspectives/suites ○ ○ ○

Ce dispositif pourrait être étendu sur d'autres structures (établissements médico social, entreprises, structures de soin, etc.), en lien avec le CSAPA.



# AXE 3—FICHE ACTION 26

## Défis cocktails sans alcool

Opérateur :

Communauté de Communes Val de Gray

### ● ● ● Enjeux de l'action ○ ○ ○

Limiter la consommation d'alcool dans la sphère publique.

### ● ● ● Descriptif de l'action ○ ○ ○

Lors de manifestations publiques organisées par la Communauté de communes et/ou d'autres acteurs, privilégier les buffets-cocktails sans alcool.

### ● ● ● Actions réalisées ○ ○ ○

- ◆ Le 8 et 9 septembre 2016 : la Ville de Gray et la CCVG ont fait le choix de ne pas proposer d'alcool lors de leur manifestation (repas et remise des trophées, inauguration d'un nouveau gymnase)
- ◆ Le 12 décembre 2018, l'ANPAA et le Pays Graylois ont proposé une réunion d'information à destination des élus : 9 élus présents
- ◆ Dans le règlement intérieur de la Ville de Gray, les pots de convivialité avec le personnel sont codifiés (des boissons sans alcool doivent être présentes, de la nourriture doit accompagner le pot, etc.),
- ◆ Dans le règlement intérieur du Pays Graylois deux articles concernent l'alcool (« Article 20 : introduction et consommation d'alcool et de stupéfiants », « Article 21 : Contrôle d'alcoolémie »,)
- ◆ Le CHVS est entré dans ce type de dispositif (aucun alcool servi pendant les repas, limitation des alcools pendant les pots au CHVS)



### ● ● ● Perspectives/suites ○ ○ ○

Une réflexion » sur l'alcool et l'addiction qui peut en découler pourrait être un projet intéressant à mener avec l'ANPAA et d'autres partenaires, dans le cadre d'une nouvelle contractualisation.

# AXE 3—FICHE ACTION 27 (1/2)

Opérateurs :

RÉPPOP / Pays Graylois

Collectivités territoriales

## Déployer le dispositif « Pass'Sport Forme » sur le Pays Graylois

### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

Favoriser la mise en place d'ateliers d'activités physiques adaptées à destination des enfants en situation de surpoids sur le territoire.

### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

Proposer des séances hebdomadaires d'activités sportives adaptées aux jeunes en surpoids, sédentaires et non licenciés dans une association sportive. L'objectif est de les préparer physiquement et psychologiquement à retrouver un mode de vie actif (activité physique autonome, insertion dans une association sportive...). Les séances d'activités sportives adaptées sont assurées par des enseignants en APA ou enseignants d'EPS formés à la prise en charge d'enfants et d'adolescents obèses. Les ateliers sont organisés à raison d'une à deux séances par semaine, dans des infrastructures sécurisées, destinées à la pratique sportive (gymnase, stade...). Ils durent 2 heures :

- 1h30 de pratique physique effective (méthode SELF : S'Entraîner La Forme),
- 30 min pour aider individuellement les enfants à élaborer leur "projet sportif".

### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

Initialement, le dispositif a été mis en place à Gray sur les 2 collèges publics (Delaunay et Romé de l'Isle), avec le partenariat des infirmières scolaires et du CHVS, et avec un financement de la Ville de Gray et de la communauté de communes Val de Gray. Le manque de jeunes participants à ce dispositif a amené en 2017, les deux collectivités à ne plus vouloir financer ce dispositif.

En 2018, une nouvelle formule a été proposée, via l'association « Gymnastique Volontaire ».

#### Conventions signées :

- ◆ En 2018 : convention signée avec la Gymnastique Volontaire de Gray, le Pays Graylois, la Ville de Gray et la Communauté de Communes Val de Gray (CCVG)
- ◆ En 2019 :
  - ◆ Convention signée avec l'Association Aile (Champlitte),
  - ◆ Une nouvelle convention avec la Gymnastique Volontaire de Gray, le Pays Graylois ainsi que la Ville de Gray et la CCVG. Dans cette deuxième contractualisation, la Ville et la CCVG s'engagent à financer une partie du dispositif et mettent à disposition du REPPPOP deux gymnases pour effectuer les activités sportives.

#### Fréquentation du Pass'Sport Forme – Atelier Gymnastique Volontaire :

##### Nombre de filles et garçons qui participent :

- ◆ 2018 (de février à juin) : 10 jeunes (6 garçons, 4 filles, entre 7 et 17 ans, avec une majorité d'enfants de 10-12 ans)
- ◆ Rentrée scolaire 2018 : 13 jeunes (8 garçons et 5 filles de 6 ans à 15 ans),
- ◆ Rentrée scolaire 2019 : 15 jeunes (8 garçons et 7 filles entre 7 et 17 ans).



## AXE 3—FICHE ACTION 27 (2/2)

Opérateurs :

RéPPOP / Pays Graylois

Collectivités territoriales

### Déployer le dispositif « Pass'Sport Forme » sur le Pays Graylois

#### **Nombre d'enfants ayant une pratique régulière de l'activité physique à la sortie du dispositif :**

En 2018 : 30% en club et 70% souhaitent revenir -> démarrage tardif du dispositif (février 2018) sur Gray

En 2019 : 3 jeunes inscrits en club ; 6 jeunes projettent de s'inscrire en club en septembre ; 1 jeune pratique en autonomie ; 5 jeunes ne sont pas prêt (réintégration au Pass'Sport Forme proposée)

**Orientation :** par 50% CHVS, 30% médecin acteur RéPPOP, 20% médecin hors RéPPOP (pour GV Gray)

#### **Bilan qualitatif :**

*Les données suivantes sont extraites des dossiers de 68 patients en septembre 2018 parmi l'ensemble des jeunes qui ont participé à l'un des ateliers organisés par le RéPPOP en Franche Comté :*

« L'IMC moyen à l'entrée du dispositif est de 27,7 kg.m<sup>2</sup> et une stabilisation du z-score d'IMC est observée au cours de l'année (évolution moyenne du z-score d'IMC de - 0,09). On observe ici un impact positif sur l'excès de poids des jeunes. 83% des jeunes sont assidus et participent à l'ensemble des séances proposées sur l'année. En effet, en suscitant leur implication autour du projet sportif de l'enfant, nous pouvons envisager à long terme un meilleur taux d'intégration dans les associations. Au terme du dispositif, 63,3% ont défini un projet sportif : 28,6% ont déjà intégré une association sportive en cours d'année ; 39% envisagent de s'inscrire dans une association sportive en septembre ; 7,8% déclarent maintenir une activité physique régulière en autonomie. Parmi les jeunes qui n'ont pas finalisé leur projet sportif (24,7%), la plupart n'étaient pas prêts à intégrer une association sportive (faible estime de soi et soutien familial défaillant). Une information au médecin traitant dans le courrier-retour a été ajoutée afin de réorienter le jeune à la rentrée suivante vers le dispositif ».

### ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

- ◆ Travailler avec l'Association Aile pour les aider à communiquer sur ce dispositif (actuellement aucun jeune n'est inscrit dans le dispositif),
- ◆ Mettre en place d'autres Pass'Sport Forme sur le Pays Graylois – le secteur de Gy est envisagé.

Rentrée 2020 : 20 jeunes participants (avant le confinement) suivi par Nadya (animatrice sportive à la Gym Volontaire de Gray). Elle a continué à suivre les jeunes par le biais de coaching téléphonique pendant cette période.

## AXE 3—FICHE ACTION 28

### Opérateurs :

Collectivités – Entreprises – IREPS  
– ARS – Pays Graylois

### Promouvoir l'adhésion des collectivités et des entreprises à la charte du Programme National Nutrition Santé (PNNS)

#### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

Engager de nouveaux partenaires (collectivités et entreprises) à développer des actions « nutrition santé » conformes au PNNS, au profit des habitants du Pays Graylois.

#### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

Inciter les collectivités et les entreprises locales à signer la charte PNNS et mettre en place :

- ◆ des actions de communication, d'information ou de formation pour promouvoir une alimentation équilibrée et la pratique régulière d'une activité physique,
- ◆ des actions de dépistage et d'orientation pour une prise en charge adaptée,
- ◆ des actions pour favoriser l'accès à une activité physique adaptée.

#### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

**Chartes signées :** CC4R, CCMG, CCVG, Dampierre-sur-Salon, Gray, Pesmes, Bucey-lès-Gy, entreprise SILAC, CIAS de Lavoncourt.

#### Promotion du dispositif :

- ◆ Entre 2017 et 2019 : rencontres individuelles avec des entreprises du territoire et des collectivités
- ◆ 28 juin 2018 : organisation d'une réunion départementale à destination des collectivités pour promouvoir le PNNS et développer les échanges de pratiques (19 personnes présentes )



#### Exemples d'actions mises en place par les signataires de la charte sur le PG :

- ◆ Parcours Santé / Appareils sportifs installés à l'île Sauzay,
- ◆ Menu végétarien ; ateliers cuisine,
- ◆ Goûters/Petits déjeuners dans des écoles, périscolaires et communes,
- ◆ Découvertes, visites (coopératives, maraîchage, légumes anciens, ferme, etc.),
- ◆ Actions de sensibilisation avec un nutritionniste, des clubs sportifs, ...
- ◆ Activités sportives (randonnées, connaissances des sports sur le PG, etc.).

#### ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

- ◆ Organiser une réunion départementale pour les entreprises signataires (comme sur le modèle du 28/06/2018),
- ◆ Continuer à développer la promotion de ce dispositif,
- ◆ Accompagner avec l'IREPS les porteurs de projet sur des actions PNNS.

## AXE 3—FICHE ACTION 29

Opérateurs :

CPAM 70

Centre d'Examens Préventifs de Santé.

### Organiser des sessions de prévention d'hygiène bucco-dentaire pour les enfants à partir de 6 ans avec le dispositif M'TDENTS

#### ● ● ● Enjeux de l'action ○ ○ ○

Améliorer la santé bucco-dentaire des enfants grâce à la promotion du dépistage et du brossage des dents, et en abordant le volet nutrition.

#### ● ● ● Descriptif de l'action ○ ○ ○



- ◆ Proposer une séance de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire aux élèves des classes de CP dans les établissements scolaires situés en zone défavorisée. L'animation est réalisée par une infirmière du Centre d'Examens Préventifs de Santé de la CPAM.

- ◆ Remettre aux élèves une prise en charge pour un examen bucco-dentaire (examens et soins pris en charge à 100% par l'Assurance maladie) et d'un kit de brossage.

- ◆ Proposer des outils aux enseignants : quiz et arbre à pommes.

#### ● ● ● Actions réalisées ○ ○ ○

Pour rappel, chaque année, la CPAM et le Centre d'Examens Préventifs de Santé tournent sur l'ensemble du département.

Grâce à un désistement de classes de CP, ils ont pu proposer le dispositif aux écoles de Gy et Bucey-lès-Gy, en 2018.

#### **Classes de CP ayant bénéficié du dispositif M'TDENTS :**

**En 2017 :** à Gray (2 classes à E.Bour et une à M.Levy),

**En 2018 :** à Gy et Bucey-lès-Gy (1 classe sur chaque commune)

#### ● ● ● Perspectives/suites ○ ○ ○

Cette action dans les classes de CP se fait maintenant directement en concertation avec l'Education Nationale.

Dans ce cadre, le Pays Graylois peut rester force de propositions envers la CPAM pour des classes se trouvant dépourvues de ce dispositif.

## AXE 3—FICHE ACTION 30

### Faire intervenir le dispositif « L'Age des Pourquoi » dans les centres aérés

Opérateur :

Mutualité Française Bourgogne  
Franche-Comté

#### ● ● ● Enjeux de l'action ○ ○ ○

Renforcer/encourager les comportements favorables à la santé des enfants (sur l'hygiène buccodentaire, les risques solaires, l'alimentation, l'activité physique, la santé environnementale, les accidents domestiques), en intégrant l'environnement de l'enfant, ses parents et les professionnels :

- ◆ Le rôle des parents dans l'éducation aux comportements favorables à la santé est essentiel puisque c'est en partie eux qui vont inculquer aux enfants leurs habitudes futures.
- ◆ Les professionnels présents auprès des enfants durant les temps périscolaires sont des relais entre les enfants et les parents.
- ◆ Les enfants expérimentent, ressentent, s'expriment et développent des compétences

#### ● ● ● Descriptif de l'action ○ ○ ○

Faire bénéficier les enfants de 3 à 6 ans, les professionnels et les parents d'actions de prévention et de promotion de la santé.

Sur 12 semaines, l'ensemble des publics participe à des séances permettant de créer une dynamique de santé au sein de la structure d'accueil périscolaire :

- ◆ Pour les professionnels, il y a 3 séances pour permettre à l'équipe de s'impliquer dans le projet, coanimer avec l'équipe MFBFC et enfin animer des séances santé.
- ◆ Pour les enfants, 4 séances pour leur permettre de vivre des expériences, partager des sensations, s'exprimer et respecter les autres.
- ◆ Pour les parents, les enfants et les professionnels, 1 séance finale pour se réunir et rendre compte du projet autour d'un spectacle ludique de promotion de l'hygiène buccodentaire et d'alimentation.

#### ● ● ● Actions réalisées ○ ○ ○

##### Modules mis en place sur le territoire :

- ◆ Récréa Gray (Gray) : 3 professionnels, 67 enfants, 5 parents,
- ◆ Croq'Loisirs (Dampierre-sur-Salon) : 2 professionnels, 85 enfants, 15 parents,
- ◆ Accueil périscolaire des Francas (Gy) : 2 professionnels, 15 enfants, 13 parents,
- ◆ Accueil périscolaire de Pesmes : 3 professionnels, 15 enfants, 13 parents.

Sur l'année 2019/2020, la Mutualité va mettre en place les 2 modules restants. Plusieurs lieux ont été proposés par Le Pays Graylois.

#### ● ● ● Perspectives/suites ○ ○ ○

Ce dispositif est actuellement autonome. Le Pays est simplement force de propositions pour les lieux d'interventions.

Par conséquent, il n'apparaît pas nécessaire que ce dispositif soit repris dans une prochaine contractualisation.



## AXE 4 : LIMITER LES RISQUES SANITAIRES LIES A L'ENVIRONNEMENT

Protéger la qualité des  
eaux destinées à la  
consommation humaine

Réduire les risques  
sanitaires liés au bruit

*2 fiches actions :*

- Etude de la contamination des eaux par les antibiotiques et recherche de la présence de bactéries multirésistantes
- Développer l'agriculture biologique dans les périmètres de captages d'eau

*1 fiche action :*

- Réaliser des diagnostics acoustiques dans les établissements accueillant des enfants et réaliser le cas échéant les travaux d'amélioration

Fiche action 34 : Animer et mettre en œuvre le Contrat Local de Santé

## AXE 4—FICHE ACTION 31

Opérateur :

Maison de Santé Pluridisciplinaire des  
3 Provinces à Champlitte

(Dr Moreno)

**Etudier la contamination des eaux par les antibiotiques et  
rechercher la présence de bactéries multirésistantes**

### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

- ◆ Confirmer la présence de résidus d'antibiotiques dans les eaux de consommation,
- ◆ Confirmer la participation de ces résidus à l'émergence de bactéries multirésistantes,
- ◆ Sensibiliser les professionnels de santé humaine et vétérinaire.

### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●



- ◆ Analyser l'eau de consommation (détection de bactéries multirésistantes et sur la présence des classes d'antibiotiques peu biodégradables) sur le territoire du Pays Graylois. Il s'agit d'une étude pilote qui pourra ensuite déboucher sur des projets de plus grande envergure, après mise en place d'une action comme décrite dans le projet ICARE.
- ◆ Permettre de faire un état des lieux avant et en lien avec le projet ICARE déposé au mois de septembre 2016 par le Dr José-Philippe MORENO à la Direction Générale de l'offre de Soins. Ce projet étudie l'impact de la mise à disposition d'un test rapide avec un diagnostic mesurant la CRP (marqueur infectieux) sur délivrance d'antibiotiques.

### ● ● ● Actions réalisées ● ● ●

Tous les prélèvements ont été réalisés.

Actuellement, le médecin chercheur est en train d'écrire le rapport scientifique à cette étude. Néanmoins, il en ressort que les zones étudiées n'ont pas de traces de contaminations par des antibiotiques.

### ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

Dans le cadre de la préservation de la qualité et de la quantité d'eau sur le territoire, le Pays Graylois a comme ambition de développer l'expérimentation des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) sur les périmètres de captages SDAGE. Ce projet sera à corrélérer avec une nouvelle contractualisation et éventuellement avec une démarche alimentaire.

## AXE 4 — FICHE ACTION 32

### Développer l'agriculture biologique dans les périmètres de protection des captages d'eau

#### Opérateurs :

Chambre d'Agriculture de la Haute-Saône, Association Interbio, CC4R, Pays Graylois, ARS

#### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

Engager une synergie d'acteurs sur le territoire, en vue d'améliorer la qualité des eaux captées. Le développement de l'agriculture biologique fait partie des outils à envisager pour réduire la pression en pesticides autour des captages d'eau.

#### ● ● ● Descriptif de l'action ● ● ●

- Informer les agriculteurs des possibilités de conversion à l'agriculture biologique,
- Conduire des diagnostics de faisabilité dans les exploitations les plus intéressées,
- Mobiliser les collectivités sur la question des débouchés locaux et l'accompagnement des agriculteurs volontaires.

#### ● ● ● Enjeux de l'action ● ● ●

Novembre 2018 : 2 réunions de présentation/lancement ont été proposées à Dampierre-sur-Salon et Champlitte.

Initialement prévue sur le secteur de la communauté de communes des Quatre Rivières, le Pays Graylois a proposé d'étendre cette fiche-action à l'ensemble de ses intercommunalités membres.

Diagnostics mis en place :

- ◆ 6 par la Chambre d'Agriculture : 3 sur Champlitte, 1 sur Choye, 1 sur Fédry et 1 sur Frasne-le-Château,
- ◆ 1 conjointement Chambre d'Agriculture et Interbio sur Champtonnay.

Sur les 7 effectués :

- ◆ 2 exploitations se sont converties à l'agriculture biologique,
- ◆ 1 exploitation n'a pas accédé à ce type d'agriculture par manque de stabilité financière au moment du diagnostic,
- ◆ 1 agriculteur n'a pas accédé à l'agriculture biologique car il n'a pas trouvé de laiterie récoltant du lait bio

#### ● ● ● Perspectives/suites ● ● ●

Cette action n'est pas terminée. Elle sera poursuivie en 2020 afin de répondre au mieux aux objectifs de départ, c'est-à-dire la réalisation de 20 diagnostics. En parallèle, le Pays Graylois a répondu à l'appel à initiative de l'Agence de l'Eau pour l'expérimentation des Paiements pour Services Environnementaux dans les zones de captages SDAGE.

## AXE 4—FICHE ACTION 33

Réaliser des diagnostics acoustiques dans les établissements accueillant des enfants et réaliser le cas échéant les travaux d'amélioration

Opérateurs :

Collectivités en charge de bâtiments accueillant des enfants, ARS, Pays Graylois

### ● ● ● Enjeux de l'action ○ ○ ○

Améliorer la qualité acoustique des locaux accueillant des enfants pour créer des conditions favorables à leur apprentissage.

### ● ● ● Descriptif de l'action ○ ○ ○

L'action consiste à réaliser, dans certains bâtiments du Pays Graylois accueillant des jeunes enfants, des diagnostics acoustiques pour s'assurer de la conformité des locaux.

Les établissements ciblés en priorité par les diagnostics sont :

- les cantines scolaires,
- les salles de repos des écoles maternelles,
- les crèches,
- les salles de sport utilisées par les scolaires.

Une enveloppe de 20.000 euros est réservée par l'ARS à cet effet pour le Pays Graylois . Les diagnostics sont réalisés par un bureau d'études spécialisé. Sur la base des résultats du diagnostic, la collectivité concernée réalise les travaux d'amélioration acoustique préconisés.

### ● ● ● Actions réalisées ○ ○ ○

Suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé par le Pays Graylois, les structures suivantes ont candidaté (voir tableau ci-dessous) :

Bénéficiant d'un reliquat sur l'enveloppe prévue initialement (désistement d'une collectivité au départ candidate), le Pays Graylois a fait une demande à l'ARS afin de pouvoir utiliser ce dernier pour aider financièrement les structures ayant fait réaliser le diagnostic, dans la mise en place des travaux préconisés.

Dans ce cadre, la cantine scolaire de Pesmes et celle de Gray ont pu bénéficier d'une participation financière pour les travaux mis en place en 2019.

Collectivité	Lieu
CCVG	Gymnase des Capucins
	Gymnase Sonjour
Champlitte	Cantine scolaire
Gray	Cantine Recréagray
Velesmes-Echevanne	Salle des fêtes (accueillant des jeunes)
Pesmes	Cantine scolaire

### ● ● ● Perspectives/suites ○ ○ ○

Le développement des pôles éducatifs et l'incertitude du devenir de certaines écoles en milieu rural n'a pas permis de mettre en place les 20 diagnostics prévus initialement. Par conséquent, il ne semble peut être pas opportun de renouveler cette action dans un nouveau CLS.

## AXE 4—FICHE ACTION 34

Opérateur :  
Pays Graylois

### Animer et mettre en œuvre le Contrat Local de Santé

#### ● ● ● Enjeux de l'action ○ ○ ○

Le Pays Graylois signe son premier CLS. Son élaboration a été conduite de manière partenariale, mais sous la seule coordination de l'ARS.

La réussite de sa mise en œuvre passe par la capacité du Pays Graylois à en assurer le portage au niveau local.

#### ● ● ● Descriptif de l'action ○ ○ ○

Recruter un animateur-santé, dont la mission consistera à créer du lien entre les différents partenaires, à assurer la programmation et le suivi d'exécution des actions :

- **Planification et programmation**  
Construire le plan d'actions et en assurer la mise en œuvre,  
Favoriser les actions partenariales,  
Participer à l'émergence de projets structurants sur le territoire.
- **Pilotage et animation**  
Gérer l'évolution du CLS,  
Animer les réunions partenariales,  
Mobiliser les acteurs locaux.
- **Contrôle et suivi**  
Assurer le suivi des actions et leur qualité,  
Produire un bilan d'activités et des comptes rendus pour le comité de pilotage annuel.
- **Conseil technique et suivi méthodologique**  
Soutenir les acteurs locaux et les professionnels de santé dans la construction de leur projet .
- **Communication**  
Assurer la communication du CLS sur les actions, les partenariats et les outils,  
Faire remonter les informations du terrain.

#### ● ● ● Actions réalisées ○ ○ ○

Une animatrice santé a été recrutée en juillet 2017 au Pays Graylois.

Chaque année (en juin 2018 et en juin 2019), un bilan annuel quantitatif et qualitatif de mise en œuvre des actions du CLS a été effectué, en présence d'élus du territoire et des partenaires du contrat.

#### ● ● ● Perspectives/suites ○ ○ ○

Depuis fin 2019, l'ARS et les Pays haut-saônois (Graylois, Vesoul-Val de Saône et Vosges Saônoises) travaillent à l'élaboration d'un futur CLS, et notamment sur les prochaines fiches-actions à proposer aux élus.

Les nouvelles contractualisations sont envisagées sur une période de 5 ans au lieu de trois actuellement.

## Actions préventions en complément du CLS

Le Pays Graylois, toujours avec l'ARS et d'autres partenaires, a développé d'autres actions santé sur son territoire, hors CLS.



### LE MOIS SANS TABAC :

Depuis novembre 2017, le Pays Graylois en lien avec le CSAPA, l'IREPS et l'ARS, cherche à développer des actions de sensibilisation/promotion de la santé dans le cadre du « Mois Sans Tabac ».

Pour cela, le Pays a démarché des entreprises et des collectivités afin qu'elles s'intègrent dans cette démarche.

En 2018, le territoire a accueilli la journée départementale présentant le Mois Sans Tabac.

Année	Actions	Organisateurs
2017	Communication, Distribution de kits, Interventions individuelles vers les fumeurs.	JOHN DEERE
2017	Communication, Distribution de kits, Intervention d'un tabacologue prévue, mais finalement annulée faute de participants.	SIMU
2017	Communication, Distribution de kits.	SOCIETE METALLURGIQUE DE GRAY
2017	Communication, Distribution de kits.	MAIRIE DE GRAY
2017	Communication, Distribution de kits, Relais d'information auprès du CSAPA (se trouvant au CHVS).	CHVS
2017 et 2018	Ramassage collectif de mégots par les personnels du CSAPA (et les membres des ateliers thérapeutiques), du CHVS (soins et administratifs) et du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) aux abords des extérieurs de l'hôpital, Affichage Mois Sans Tabac.	CSAPA/CHVS
2018	Communication / affichage / stands dans les ateliers/ sensibilisation par l'Ingénieur Qualité Sécurité au Travail, Distribution de kits, 2 réunions d'information en groupe sur l'aide à l'arrêt, Accompagnements individuels : Le Dr BOLOPION a suivi 10 personnes Mme DIGONNAUX (travailleur social) a vu 30 personnes	SILAC

## Actions préventions réalisées en complément du CLS



### Les ateliers BonJours :

Depuis 2018, ces ateliers sont coordonnés par l'ASEPT et proposés par la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), la MSA et la Mutualité Française. Ils sont destinés aux seniors (personnes de plus de 60 ans) de Bourgogne Franche-Comté.

Sept thématiques peuvent être abordées, via les ateliers BonJours : la nutrition (bien manger et bien bouger), l'équilibre, les exercices adaptés en lien avec le quotidien, la mémoire, le sommeil, des astuces pour prendre soin de soi et de sa maison, et des partages d'expériences pour prendre soin de soi et améliorer sa qualité de vie.

Via des échanges avec l'ASEPT, coordinateur de ce dispositif, le Pays Graylois a créé des liens avec ces partenaires afin de développer ces ateliers sur son territoire. Les ateliers suivant ont été développés sur le territoire :

Année	Lieu	Structure(s)	Atelier/Réunion	Nombre de participants
2018	Dampierre-sur-Salon	Cap'Futur	Mémoire	2 groupes (13 et 14 personnes)
	Pesmes	Mairie et La Main de l'Amitié	Equilibre	12 personnes
	Vanne	Mairie	Mémoire	14 personnes
	Bucey-lès-Gy	Communauté de communes des Monts-de-Gy	Réunion d'informations multithématiques	20 personnes
2019	Gray	CCAS	Mémoire	10 personnes
	Bucey-lès-Gy	Mairie	Nutrition	8 personnes
	Fresne-Saint-Mamès	Club des Aînés	Force et Forme au quotidien	9 personnes
	Dampierre-sur-Salon	Cap'Futur	Nutrition	12 personnes



### L'ambrosie :

Par sa proximité avec les communes de son territoire et par l'approche santé développée, notamment via le Contrat Local de Santé (2017-2019), le Pays Graylois a été contacté par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), sur le sujet de l'ambrosie.

La FREDON, coordinatrice de la lutte, missionnée par l'Agence Régionale de Santé (Plan Régional Santé Environnement) accompagne les collectivités dans cette démarche. L'ambrosie est une plante annuelle dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques. Les principales manifestations cliniques sont des rhinites, conjonctivites, trachéites, avec dans 50% des cas l'apparition d'asthme ou son aggravation.

Dans ce cadre, une réunion d'information a été proposée le 20 septembre 2018, aux élus du Pays Graylois. L'objectif était de présenter la problématique de l'ambrosie pour la santé publique, la reconnaissance biologique et les méthodes de lutte, la dissémination et l'épidémiologie-surveillance, ainsi que l'organisation de la lutte et la réglementation.

Les collectivités (mairie ou EPCI) peuvent désigner un ou plusieurs référent(s). Il peut s'agir d'agents communaux, d'agriculteurs, de bénévoles. Suite à cette réunion, une commune a délibéré pour désigner un référent communal dans le cadre de la lutte contre l'ambrosie.

## GLOSSAIRE

A

**AAMI 70** - Association Accompagnement Migration Intégration

**ACS** - Aide pour une Complémentaire Santé

**ADECA-FC** - Association pour le Dépistage des Cancers en Franche-Comté (la structure a changé de nom. Elle se nomme désormais Centre de Coordination de Dépistage des Cancers Bourgogne Franche-Comté)

**AFSAME** - Association Franco-Suisse d'Action Médico-Educative

**AHBFC** - Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté

**ANPAA** - Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie

**APA** - Activité Physique Adaptée

**ARESPA** : Association du Réseau de Santé de Proximité et d'Appui

**ARS** - Agence Régionale de Santé

**ASEPT** - Association Santé Education et Prévention sur les Territoires

**ASS** - Allocation de Solidarité Spécifique

E

**CAF** - Caisse d'Allocations Familiales

**CARSAT** - Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

**CERH** - Comité d'Entente Régional des associations de personnes en situation de Handicap

**CC4R** - Communauté de communes des Quatre Rivières

**CCMG** - Communauté de communes des Monts-de-Gy

**CCOMS** - Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale

**CCVG** - Communauté de Communes Val de Gray

**CIDFF** - Centre d'Information pour le Droit des Femmes et des Familles

**CES** - Centre d'Examen de Santé

**CHRU** - Centre Hospitalier Régional et Universitaire

**CHVS** - Centre Hospitalier Val de Saône (rattaché au GH70 depuis le 1/01/2020)

**CIPATS** - Coordination Inter-professionnelle des Acteurs Territoriaux de Santé (Association)

**CJC** - Consultations Jeunes Consommateurs

**CLS** - Contrat Local de Santé

**CLSM** - Conseil Local de Santé Mentale

## GLOSSAIRE

C

**CMU-C** - Couverture Maladie Universelle Complémentaire

**CSAPA** - Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

**CPAM** - Caisse Primaire d'Assurance Maladie

D

**DDCSPP** - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

**DRJSCS** - Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

E

**ETP** - Equivalent Temps Plein

**EHPAD** – Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

F

**FeMaSCo** – Fédération des Maisons de Santé et de l'Exercice Coordonné (anciennement FEMASAC—la structure a changé de nom lors de la fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté)

**FREDON** - Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

G

**GCS** - Groupement de Coopération Sanitaire

**GEM** – Groupe d'Entraide Mutuelle

**GAFC** - Groupement Addiction Franche-Comté

**GH70** – Groupement Hospitalier de la Haute-Saône

H

**HAD** – Hospitalisation À Domicile

I

**IME** – Institut Médico-Educatif

**IMP** – Institut Médico Professionnel

**INCa** - Institut National du Cancer

**IREPS** - Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé

M

**MDA** – Maison de l'Adolescence

**MFR** - Maison Familiale Rurale

**MGEN** - Mutualité Générale de l'Education Nationale

**MSA** - Mutualité Sociale Agricole

## GLOSSAIRE

**MSP** – Maison de Santé Pluriprofessionnelle

**MSPU** - Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire

**P**

**PASS** - Parcours d'Accompagnement Sportif pour la Santé

**PETR** - Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

**PMI** - Protection Maternelle et Infantile

**PNNS** - Programme National Nutrition Santé

**PRS** - Programme Régional de Santé

**PTA** - Plateforme Territoriale d'Appui

**R**

**REPIT 70** - Réseau de Professionnels Intervenant en Toxicomanie de Haute-Saône

**RePPOP-FC** - Réseau de Prévention et de Prise en Charge de l'Obésité Pédiatrique Franche- Comté

**RSS** - Réseau Sport Santé

**U**

**UDAF** – Union Départementale des Associations Familiales

**URPS** - Union Régionale des Professionnels de Santé